# Les Signes des Temps

„Quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte." Matthieu 24 : 33.

7ME ANNÉE, NO. 7. BALE (SUISSE) JANVIER 1883. 79ME NUMÉRO.



## Les Signes des Temps



JOURNAL MENSUEL

Publié par la

SOCIÉTÉ DES ADVENTISTES DU SEPTIÈME JOUR

COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ:

J.-N. ANDREWS - - - J. ERZENBERGER
PIERRE SCHILD.

PRIX D'ABONNEMENT CINQ FRANCS
Par An, ou par Volume de 12 Numéros.

—: BUREAU :—
Angle des rues WEIHERWEG et BELCHENSTRASSE.

S'Adresser (FRANCO): M. J.-N. ANDREWS, Bureau des SIGNES DES TEMPS, Bâle, (Suisse.)—L'année de ce journal commence au mois de **Juillet**, mais on peut commencer l'abonnement à toute autre époque si on le désire.—Ceux qui veulent nous envoyer de l'argent pour notre journal ou pour des traités, peuvent, s'il leur est difficile d'envoyer un mandat, nous faire parvenir des timbres-poste suisses ou français, surtout lorsqu'il ne s'agit que de petites sommes.


## Articles Variés.

## ABRÉGÉ HISTORIQUE
—DU—
### MAHOMÉTISME.

MAHOMÉTISME, tel est le nom donné communément dans les pays chrétiens, a la religion établie par Mahomet. Mais les partisans de cette religion eux-mêmes n'emploient ni ne reconnaissent point ce nom. Ils appellent leur religion l'Islamisme, ce qui signifie «soumission complète à Dieu», et ils se donnent à eux-mêmes le nom de Moslem ou le peuple de l'Islamisme. Mahomet lui-même se désignait sous le nom de restaurateur de la pure religion révélée par Dieu à Abraham. Comme messager de Dieu, il demanda aux païens qui habitaient son pays d'abandonner leurs idoles et d'adopter le culte du seul vrai Dieu; il demanda aux Juifs d'échanger la loi de Moïse contre les révélations qu'il prétendait avoir reçues de Dieu; et il demanda aux chrétiens de cesser d'adorer Christ, car il enseignait que Christ n'était qu'un prophète. Il professait de reconnaître la divine mission de Moïse et des prophètes et de Christ, mais il disait que les Ecritures avaient été si dénaturées par les Juifs et les chrétiens, qu'elles n'étaient pas dignes de confiance.

Les prétendues révélations de Mahomet furent faites par intervalles, couvrant une période de vingt-trois ans, alors que le canon fut terminé par sa mort. Nous n'avons aucune information certaine sur la manière dont on a conservé ces révélations durant la vie du prophète. Plusieurs personnes les écrivirent sur des feuilles de palmiers et sur d'autres substances qu'elles trouvaient facilement à leur portée. Après la mort de Mahomet, le calife Abou-Bekr chargea Zaid de réunir ces révélations. Zaid les recueillit des feuilles de palmiers, des tablettes de pierre blanche, des poitrines d'hommes, des fragments de parchemin et de papier, des pièces de cuir, des côtes et des omoplates de chameaux et de chèvres, sur lesquels des portions de révélation de Mahomet avaient été écrites par les disciples du prophète. Cette compilation constitue le Coran ou Bible des Mahométans.

Le contenu du Coran est extrêmement incohérent, le livre étant écrit évidemment sans aucun ordre logique de pensées, qu'on l'envisage dans son ensemble ou dans ses parties. Il y a beaucoup de contradictions dans le Coran que les Mahométans harmonisent en donnant la préférence aux dernières visions, plutôt qu'aux premières. Les Mahométans disent que le Coran est éternel et n'a pas été créé, mais qu'il fut d'abord écrit dans les cieux sur une table d'une grande dimension, appelée «Table de Conservation»; qu'une copie de cette table fut ensuite faite sur papier et apportée par Gabriel dans le ciel inférieur au mois de Ramadan, copie de laquelle il fut donné communication au prophète à diverses époques. Le tout était montré à Mahomet une fois par an et la dernière année de sa vie, il le vit deux fois.

La doctrine de Mahomet ne révèle point de Sauveur à l'homme. Elle ne pourvoit point au pardon du péché par la mort d'une victime comme sacrifice expiatoire. Nous pourrions appeler Mahomet un déiste, puisqu'il reconnaît le vrai Dieu, s'il n'avait pas enseigné que Dieu a fait une révélation de sa volonté à l'humanité, ce que ceux qui sont appelés déistes nient toujours.

Les morts, suivant Mahomet, sont accueillis dans leurs tombes par un ange annonçant la venue de deux examinateurs, Monkir et Nakir, qui les questionnent concernant leur croyance en Dieu et Mahomet, et qui, suivant leurs réponses, les torturent ou les consolent. L'âme des fidèles, en attendant la résurrection générale, entre, suivant leur rang, ou immédiatement au Paradis ou, lorsqu'il ne s'agit que de croyants ordinaires, on suppose qu'elle va auprès d'Adam dans le ciel inférieur. Les âmes des infidèles étant premièrement offertes au ciel, puis à la terre, et rejetées par tous deux, sont sujettes à des tortures inexprimables jusqu'au jour de la résurrection. Mahomet lui-même ne put pas apprendre de Gabriel le temps de la résurrection. Après le jour du Jugement, les justes entreront au Paradis et seront placés à droite, et les méchants passeront à gauche, en enfer; les uns et les autres pourtant, doivent d'abord passer le pont d'Al-Sirât traversant l'enfer vers le milieu. Ce pont est plus fin qu'un cheveu et plus tranchant qu'une lame d'épée, et garni de chaque côté d'épines. Les justes passeront facilement et rapidement, mais les méchants tomberont la tête la première dans l'enfer en dessous.

Les croyants les plus inférieurs qui entreront au Paradis mangeront les choses les plus délicieuses, et porteront les vêtements les plus riches et les plus brillants et seront charmés par des parfums et une musique des plus ravissantes. A chacun d'eux il sera accordé un certain nombre de filles du Paradis aux yeux noirs, créées de pur musc. Pour ceux qui auront mérité un plus haut degré de récompense, il sera accordé des jouissances d'une espèce plus spirituelle, comme de contempler la face de Dieu jour et nuit. Une demeure de bonheur séparée sera aussi réservée pour les femmes; mais il y a quelque doute quant à la manière dont elles jouiront de leur bonheur.

Suivant Mahomet, l'enfer est divisé en sept étages ou appartements les uns en-dessous des autres, destinés à autant de classes distinctes de damnés. Le premier est destiné à ceux qui reconnaissent un seul Dieu, c'est-à-dire aux mauvais Mahométans qui, après avoir été punis suivant leurs fautes, seront à la fin relâchés; le second est destiné aux Juifs; le troisième aux chrétiens; le quatrième aux Sabéens ou adorateurs du soleil; le cinquième aux Guèbres ou adorateurs du feu; le sixième aux idolâtres et le septième, qui est le plus bas et le plus mauvais de tous, aux hypocrites.

Suivant Mahomet, celui qui sera puni le plus légèrement de tous sera chaussé de souliers de feu, dont l'ardeur fera bouillir son cerveau comme un chaudron. La condition de ces malheureux, est-il dit, ne peut être appelée vie ou mort, et leur misère sera grandement augmentée par le désespoir de n'être jamais délivrés de ce lieu. Mais ce sont les infidèles seuls qui seront sujets à une condamnation éternelle, car les Mahométans ou ceux qui ont adopté la vraie religion et qui ont été coupables de crimes énormes, en seront délivrés après qu'ils auront expié leurs odieux péchés par leurs souffrances. La période pendant laquelle ces croyants seront retenus en enfer n'aura pas moins de 900 ans, et ne dépassera pas 7000 ans. Ils seront relâchés par la miséricorde de Dieu et l'intercession de Mahomet et des bienheureux.

Les Mahométans n'ont point de confession de foi générale excepté celle-ci: «Il n'y a point d'autre dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète.» Ils prétendent que la prière est la clef du Paradis, et que le jeûne est la quatrième partie de la foi, ou plutôt la porte de la religion. Celui qui néglige le devoir du pèlerinage «pourrait tout aussi bien mourir Juif ou chrétien.» Lorsque Mahomet prescrivit aux fidèles de ne prendre pas plus de quatre femmes, il proclama des révélations qui le déliaient des restrictions imposées aux autres; il avait le droit d'exiger

de tout fidèle Mahométan de divorcer d'avec sa femme, si lui, Mahomet, désirait l'épouser lui-même.

Tant que Mahomet eut peu d'adhérents, il prêcha la tolérance absolue dans toutes les questions religieuses, mais lorsqu'il fut devenu plus fort il eut des révélations qui autorisaient les Mahométans et même leur commandait de propager leur religion par le cimeterre. En douze ans, la plus grande partie de l'Arabie avait embrassé la foi de Mahomet. Abou-Bekr, le premier calife, déclara la guerre à toutes les nations, tout spécialement à l'empereur de Constantinople et au grand roi de Perse. Omar, le successeur de Bekr s'empara de Damas, et Jérusalem capitula peu après. Un des généraux d'Omar acheva la conquête d'Egypte, et les Mahométans devinrent maîtres de la Perse, peu après la mort d'Omar. En l'an 697, tout le nord de l'Afrique était tombé au pouvoir des disciples de Mahomet.

Au commencement du 8me siècle, les Mahométans, sous Tarik, passèrent en Espagne; toutes les provinces tombèrent l'une après l'autre sous leur joug, et, pendant 800 ans, ils conservèrent une domination dans ce pays. Quelques années plus tard, Abdérame, avec une armée de 400,000 hommes pénétra en France, mais fut défait dans une bataille décisive que lui livra Charles Martel l'an 730 ap. J.-C. Cette bataille qui eut lieu entre Tours et Poitiers mit fin au progrès des Mahométans dans l'Europe occidentale. En l'an 1493, les Mahométans achevèrent la conquête de l'empire d'Orient par la prise de Constantinople. La puissance du Mahométisme était alors à son apogée, et, pendant plusieurs siècles, les Turcs furent la terreur de l'Italie, de la Hongrie et de l'Allemagne.

Depuis cette époque, la puissance des Mahométans a continuellement décliné. Pourtant la doctrine de Mahomet continua à faire des progrès dans l'Afrique centrale. Quoique la puissance politique des nations mahométanes ait été presque réduite à rien, les disciples du Coran adhèrent encore à ses doctrines, et c'est une chose rare que l'un d'eux se convertisse à la religion de Christ.

L'apparition du Mahométisme est symbolisée dans le 9e chapitre de l'Apocalypse, par une fumée sortant de l'abîme et obscurcissant le soleil et l'air, c'est-à-dire obscurcissant l'Evangile de Christ. Dieu a permis que ce terrible fléau frappât les hommes à cause de leur méchanceté, mais il en fera rendre compte à ceux qui ont causé cette affreuse ruine.

## L'AGITATION DE LA MER.

PAR M. D.-T. TAYLOR.

«Et sur la terre, les peuples seront dans la consternation et ne sachant que devenir, la mer et les flots faisant un grand bruit.» Luc 21:26.

APRÈS avoir montré que le second avénement de Christ doit être à la fois précédé et accompagné de perturbations terrestres, alarmantes et destructives, et de signes remarquables, il nous reste à montrer, comme conséquence naturelle, que, selon toute probabilité, ces choses seront toujours plus fréquentes, à mesure qu'on approchera de la fin. Les eaux du globe seront bouleversées de plus en plus et jetteront l'alarme et la crainte parmi les peuples de la terre. Non-seulement le terrain doit être partout ébranlé, mais la mer doit être agitée d'une manière inusitée, le fond en sera soulevé, les eaux ballotées et agitées çà et là en vagues furieuses et avec de lugubres gémissements, comme si le vieil océan chantait un requiem sur son sort futur. Notre Seigneur parle spécialement de ce phénomène de l'océan dans ces paroles: «La mer et les flots faisant un grand bruit.» Ceci, avec d'autres signes, devra exciter de terribles appréhensions parmi les hommes «dans l'attente des choses qui arriveront par tout le monde.»

Le Sauveur prédit que la mer mugirait et gémirait avec force, tout en étant agitée et bouleversée. Tel paraît être la signification littérale de ces paroles, et nous pouvons raisonnablement en inférer que ce tumulte de l'océan sera causé par un tremblement de terre.

Notre Seigneur enseigne qu'il arrivera de fréquents et grands tremblements de terre, durant le dernier âge du monde, et que la mer et l'océan seront agités çà et là et bouleversés d'une manière inusitée, à la surprise et à la terreur de ceux qui vivront sur leurs bords, tandis que leurs eaux gémiront avec un bruit de tempête. Nous disons inusitée—car notre Seigneur parle ici bien plus des résultats que des causes—mais ses paroles n'auraient aucun sens si elles se rapportaient simplement à l'agitation et aux gémissements ordinaires de la surface des eaux, comme on en est témoin pendant les tempêtes et lorsqu'il fait de grands vents. Il en a toujours été ainsi. Il est vrai que les tempêtes de vent, par quelque changement ou dérangement des puissances de l'air causé par des exhalaisons gazeuses de la terre, comme cela a lieu pendant des tremblements de terre, peuvent arriver plus fréquemment et plus violemment occasionnant ces bouleversements de l'océan.

Tout ceci est vrai quant au temps où nous vivons et peut être très-bien compris dans ces paroles: «Car les puissances des cieux seront ébranlées», ce qui peut bien signifier que des commotions extraordinaires auraient lieu dans le monde atmosphérique. Mais les tremblements de terre universels des continents et du fond de la mer peuvent aussi causer ces grands bouleversements des eaux. Et c'est un fait que nous avons partout dans la mer des phénomènes comme ceux dont nous venons de parler, scientifiquement appelés «flots de marée». C'est un signe qui est digne de remarque.

Le docteur Thomas Burnet, dans sa «Théorie Sacrée de la Terre», 1690, dit: «Continuons l'explication de ce signe, le bruit de la mer et des vagues. Je ne regarde pas ce sinistre bruit de la mer comme l'effet d'une tempête; car alors il ne frapperait pas les habitants de la terre d'une telle terreur et ne leur ferait pas appréhender l'arrivée de quelque grand mal dans le monde, comme ceci le fera. Ce qui précède les causes visibles et ce qui arrive dans le cours ordinaire de la nature ne nous étonne ni ne nous effraie autant; c'est pourquoi il est probable que ces bouleversements de la mer procèdent du fond des eaux en partie par sympathie et répercussions du continent par des tremblements de terre et en partie par des secousses au fond des eaux accompagnées d'exhalaisons et d'éruptions volcaniques des terres sous-marines.»

Les journaux politiques de notre temps attestent ces choses avec beaucoup de gravité. Des détails complets et tout nouveaux augmentent chaque jour l'intérêt avec lequel de savants observateurs considèrent les tremblements de terre récents et les bouleversements des eaux, confirmant notre première idée que ces convulsions de la nature seront parmi les *plus remarquables* et les *plus étendues* dont on *ait le récit.* Les conjectures de Burnet et les conclusions que nous tirons de cet article méritent bien la sérieuse considération des chrétiens intelligents. Avec les prédictions des Ecritures devant nous, nous considèrerons maintenant les faits étonnants qui semblent s'y rapporter. Et nous nous proposons de commencer à examiner attentivement les statistiques des convulsions terrestres, dans le but de constater s'il y a eu dernièrement un tel accroissement de phénomènes alarmants au point de nous autoriser à croire que le grand et final tremblement de terre prédit dans les Ecritures est à la porte.

## VA ET NE PÈCHE PLUS.

PAR MME. E. G. WHITE.

«ET à la pointe du jour, Jésus retourna au temple, et tout le peuple vint à lui; et s'étant assis, il les enseignait.»

Pendant que Jésus était occupé à enseigner, les scribes et les Pharisiens lui amenèrent une femme qu'ils accusaient du péché d'adultère et lui dirent: «Maître, Moïse nous a ordonné dans la loi de lapider ces sortes de personnes; toi donc, qu'en dis-tu? Ils disaient cela pour l'éprouver, afin de le pouvoir accuser. Mais Jésus s'étant baissé écrivit avec son doigt sur la terre.»

Les scribes et les Pharisiens s'étaient entendus pour présenter ce cas devant Jésus, pensant que quelle que fût sa décision, ils trouveraient occasion de l'accuser et de le condamner. S'il avait acquitté la femme, ils l'auraient accusé de mépriser la loi de Moïse et l'auraient condamné à cause de cela, et s'il avait déclaré qu'elle avait mérité la mort, ils l'auraient accusé auprès des Romains comme un séditieux assumant une autorité qui n'appartenait qu'à eux. Mais Jésus savait bien dans quel but ils étaient venus à lui; il lisait les secrets de leurs cœurs et connaissait le caractère et l'histoire de la vie de tous ceux qui étaient en sa présence. Il paraissait indifférent à la question des Pharisiens, et pendant qu'ils parlaient et se pressaient autour de lui, il se baissa et écrivit avec son doigt sur le sable.

Quoiqu'il agit ainsi sans dessein apparent, nous ne pouvons douter que Jésus ne traçât sur la terre, en caractères lisibles, les péchés particuliers dont s'étaient rendus coupables ceux qui accusaient la femme, commençant depuis le plus vieux jusqu'au plus jeune. A la fin, les Pharisiens s'impatientèrent de l'indifférence de Jésus et de son délai à décider la question qu'ils lui proposaient et se pressèrent plus près pour obtenir une réponse. Mais comme leurs yeux tombaient sur les paroles écrites sur le sable, nous pouvons bien comprendre que la crainte et la surprise s'emparèrent d'eux et que les gens qui les regardaient, les voyant subitement changer de contenance se pressèrent en avant pour découvrir ce qu'ils regardaient avec une telle expression d'étonnement et de honte. Beaucoup de ceux qui étaient ainsi assemblés autour d'eux lirent aussi le récit de péchés cachés, inscrits contre les accusateurs de la femme.

«Alors Jésus s'étant redressé leur dit: Que celui de vous qui est sans péchés jette le premier la pierre contre elle. Et s'étant encore baissé, il écrivait sur la terre.» Les accusateurs virent que non-seulement Jésus connaissait les secrets de leurs péchés passés, mais qu'il connaissait le but qu'ils se proposaient en lui amenant la femme, et que, dans sa sagesse incomparable, il avait renversé le complot qu'ils avaient adroitement ourdi contre lui. Ils craignirent alors que Jésus n'exposât leur culpabilité devant tous ceux qui étaient présents, c'est pour-

quoi, «se sentant repris par leur conscience' ils sortirent l'un après l'autre, commençant depuis le plus vieux jusqu'au dernier; et Jésus demeura seul avec la femme qui était là au milieu.»

Il n'y avait probablement aucun des accusateurs de la femme tremblante et remplie de honte, qui ne fût plus coupable qu'elle. Après que les Pharisiens se furent hâtés de sortir de la présence de Christ, consternés de voir leur culpabilité découverte, Jésus se redressa et, regardant la femme, il lui dit: «Femme, où sont ceux qui t'accusaient? Personne ne t'a-t-il condamnée? Elle dit: Personne, Seigneur! Et Jésus lui dit: Je ne te condamne pas non plus; va-t'en et ne pèche plus à l'avenir.»

Jésus n'a pas pallié le péché, ni amoindri l'horreur du crime; mais il n'est pas venu condamner; il est venu conduire le pécheur à la vie éternelle. Le monde regardait cette femme pécheresse comme digne d'être méprisée et repoussée; mais Jésus, pur et saint, s'arrêta pour lui adresser des paroles de consolation, l'encourageant à réformer sa vie. Au lieu de condamner les coupables, son œuvre était d'atteindre les profondeurs de la misère et de la dépravation humaines, de relever ceux qui étaient abaissés et d'inviter les pénitents tremblants à ne plus pécher. Lorsque la femme se tenait devant Jésus courbée sous l'accusation des Pharisiens et sous le sentiment de l'énormité de son crime, elle savait que sa vie tremblait dans la balance et qu'une parole de Jésus mettrait le feu à l'indignation de la foule, de sorte que le peuple la lapiderait immédiatement.

Ses yeux s'abaissèrent devant le regard calme et scrutateur de Christ. Remplie de honte, elle n'osa regarder cet Etre saint Comme elle attendait ainsi la sentence qui devait être prononcée sur elle, des paroles frappent son oreille étonnée; non-seulement elle était délivrée de ses accusateurs, mais ils étaient renvoyés, convaincus de plus grands crimes qu'elle-même. Après qu'ils furent partis, elle entend ces paroles tristement solennelles de Jésus: Personne ne t'a-t-il condamnée? Va-t'en et ne pèche plus à l'avenir. Son cœur se fond d'une douleur repentante; et avec gratitude pour son Sauveur, elle tombe aux pieds de Jésus, exprimant par ses sanglots les émotions de son cœur, et confessant ses péchés avec des larmes amères.

Ce fut sans doute le commencement d'une nouvelle vie pour cette âme tentée et déchue—une vie de pureté et de paix, consacrée au service de Dieu. En ramenant cette femme à une vie vertueuse, Jésus accomplit un acte plus grand que celui de guérir les plus graves maladies. Il guérit la maladie de l'âme qui conduit à la mort éternelle. Nous pouvons bien croire que cette femme pénitente devint une des disciples les plus fermes de Jésus. Elle montra sa reconnaissance du pardon et de la compassion de Jésus par son renoncement, son amour et son adoration.

Dans l'acte de pardonner à cette femme déchue et de l'encourager à vivre d'une vie meilleure, le caractère de Jésus paraît dans la beauté d'une parfaite justice. Ne connaissant point la souillure du péché lui-même, il a pitié de la faiblesse de cette femme égarée et lui tend une main secourable. Tandis que les Pharisiens hypocrites, pleins de propre-justice, dénoncent, que la foule tumultueuse est prête à lapider et à tuer, et que la victime tremblante attend la mort, Jésus, l'ami du pécheur, dit à la femme: «Va t'en et ne pèche plus à l'avenir.»

Ce n'est point le vrai disciple de Christ qui se détourne de ceux qui sont égarés avec un regard froid et plein d'aversion, les laissant courir à leur perte sans retenue. La charité chrétienne est lente à censurer, prompte à surprendre la repentance, prête à pardonner, à encourager et à conduire dans le chemin de la vertu ceux qui s'égarent.

La sagesse que montra Jésus en cette occasion, en se défendant contre les desseins de ses ennemis, et la preuve qu'il leur donna de sa connaissance des secrets de leur vie, la conviction qu'il imprimait aux consciences coupables des hommes mêmes qui cherchaient sa vie étaient des preuves suffisantes de son caractère divin. Jésus enseigna aussi une importante leçon dans cette scène: C'est que ceux qui sont toujours les premiers pour accuser les autres, prompts à les trouver en faute et zélés à les faire paraître en justice, sont souvent plus coupables dans leur conduite intime que ceux qu'ils accusent. Plusieurs de ceux qui étaient témoins de cette scène furent amenés à comparer la compassion de Jésus qui pardonnait, à l'esprit implacable des Pharisiens chez lesquels la miséricorde était étrangère, et ils se tournèrent vers le Sauveur miséricordieux comme vers Celui qui pouvait conduire le pécheur repentant à la paix et au salut.

«Jésus parla encore au peuple et leur dit: Je suis la lumière du monde; celui qui me suit ne marchera point dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie.» Jean 8: 12. Jésus s'était comparé dans ses relations avec l'homme déchu, à une source d'eau vive, à laquelle tous ceux qui ont soif peuvent aller boire. Les brillantes lumières du temple illuminaient alors tout Jérusalem, et il employa dans ce moment ces lumières pour représenter ses relations avec le monde. Il déclara en paroles claires et saisissantes: «Je suis la lumière du monde.» Comme ces lampes brillantes éclairaient toute la ville, de même Christ, la source de la lumière spirituelle illuminait les ténèbres d'un monde plongé dans le péché. Sa tenue était si majestueuse et ses paroles avaient un tel accent de vérité, que plusieurs furent alors convaincus qu'il était vraiment le Fils de Dieu. Mais les Pharisiens, toujours prêts à le contredire, l'accusèrent d'amour propre, disant: «Tu rends témoignage de toi-même; ton témoignage n'est pas véritable.» Jésus répondit à leurs objections et affirma de nouveau la divinité de son ministère.

«Quoique je rende témoignage de moi-même, mon témoignage est véritable, car je sais d'où je suis venu, et où je vais; mais vous, vous ne savez d'où je viens, ni où je vais.» Ils ignoraient son saint caractère et sa divine mission, parce qu'ils n'avaient pas sondé les prophéties concernant le Messie, comme c'était leur privilége et leur devoir de le faire. Ils n'avaient aucun rapport avec Dieu et le ciel, et par conséquent ne comprenaient pas l'œuvre du Sauveur du monde, et quoiqu'ils eussent la preuve la plus convaincante que Jésus était le Sauveur, ils refusaient pourtant d'ouvrir leurs cœurs à l'intelligence. Dès le commencement, ils s'étaient tournés contre lui et avaient refusé de croire les plus fortes preuves de sa divinité, et comme conséquence, leurs cœurs s'étaient endurcis jusqu'à ce qu'ils fussent résolus à ne point croire et à ne point le recevoir.

«Vous jugez selon la chair, moi je ne juge personne; et quand je jugerais, mon jugement serait digne de foi, car je ne suis pas seul; mais le Père qui m'a envoyé est avec moi.» Il déclara ainsi qu'il était envoyé de Dieu pour faire son œuvre. Il n'avait point consulté les sacrificateurs, ni les gouverneurs, quant à la conduite qu'il avait à suivre; car sa mission provenait de la plus haute autorité, du Créateur même de l'univers. Jésus, dans son œuvre sacrée, avait enseigné le peuple, avait soulagé ceux qui souffraient, avait pardonné les péchés, avait purifié le temple qui était la maison de son Père et chassé d'entre ses murs ceux qui le déshonoraient. Il avait condamné la vie hypocrite des Pharisiens et avait censuré leurs péchés cachés; et dans tout ceci, il avait agi selon les instructions de son Père céleste. C'est pour cette raison qu'ils le haïssaient et cherchaient à lui ôter la vie. Jésus leur dit: «Vous êtes d'ici-bas; et moi je suis d'en haut. Vous êtes de ce monde; et moi je ne suis pas de ce monde.»

«Lorsque vous aurez élevé le Fils de l'homme, alors vous connaîtrez ce que je suis, et que je ne fais rien de moi-même, mais que je dis ce que mon Père m'a enseigné.» «Celui qui m'a envoyé est avec moi; et le Père ne m'a point laissé seul, parce que je fais toujours ce qui lui est agréable.» Ces paroles furent prononcées avec une puissance saisissante. Pour le moment, les Pharisiens eurent la bouche fermée, et plusieurs de ceux qui écoutaient avec un esprit attentif s'unirent à Jésus et crurent qu'il était le Fils de Dieu. Jésus dit à ceux qui avaient cru en lui: «Si vous persistez dans ma doctrine, vous serez véritablement mes disciples; et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira.» Mais il déclarait aux Pharisiens qui l'avaient rejeté et qui endurcissaient leurs cœurs contre lui: «Je m'en vais et vous me chercherez et vous mourrez dans votre péché; vous ne pouvez venir où je vais.»

Mais les Pharisiens se saisirent des paroles que Jésus adressait à ceux qui avaient cru en lui et les commentaient disant: «Nous sommes la postérité d'Abraham et nous ne fûmes jamais esclaves de personne; comment donc dis-tu: Vous serez affranchis?» Jésus regardant ces hommes—esclaves de l'incrédulité et de la méchanceté, dont les cœurs étaient remplis de vengeance—leur répondit: «En vérité, en vérité, je vous dis que quiconque s'adonne au péché est esclave du péché.» Ils étaient sous la pire des servitudes, gouvernés par l'esprit du mal. Jésus leur déclara que s'ils étaient les vrais enfants d'Abraham vivant dans l'obéissance à Dieu, ils ne chercheraient pas à le faire mourir, lui qui leur disait la vérité qui lui avait été donnée de Dieu. Ce n'était point là faire les œuvres d'Abraham qu'ils déclaraient être leur père.

Jésus, d'un air solennel, nia que les Juifs suivissent l'exemple d'Abraham: «Vous faites les œuvres de votre père.» Les Pharisiens comprenant en partie la signification de ces paroles dirent: «Nous ne sommes pas des enfants bâtards; nous n'avons qu'un seul Père qui est Dieu. Mais Jésus leur répondit: Si Dieu était votre Père, vous m'aimeriez sans doute, parce que je suis issu de Dieu et que je viens de sa part; car je ne suis pas venu de moi-même, mais c'est lui qui m'a envoyé.» Les Pharisiens s'étaient détournés de Dieu et avaient refusé de reconnaître son Fils. Si leurs esprits avaient été ouverts à l'amour de Dieu, ils auraient reconnu le Sauveur qui avait été envoyé au monde par lui. Jésus leur révèle hardiment leur état désespéré:—

«Le père dont vous êtes issus c'est le diable, et vous voulez accomplir les désirs de votre père. Il a été meurtrier dès le commencement et il n'a point persisté dans la vérité, parce que la vérité n'est point en lui. Toutes les fois qu'il dit le mensonge, il parle de son propre fond; car il est menteur et le père du mensonge. Mais parce que je dis la vérité, vous ne me croyez point.» Ces

paroles furent prononcées d'un accent ému, car Jésus comprenait dans quelle triste condition ces hommes étaient tombés. Mais ses ennemis l'écoutèrent avec une colère mal contenue; cependant son majestueux maintien et la puissance des vérités qu'il leur disait les retinrent impuissants. Jésus, continuant d'établir le contraste frappant qu'il y avait entre eux et Abraham, dont ils prétendaient être les fils, leur dit:

«Abraham votre père s'est réjoui de voir mon jour; il l'a vu, et il en a eu de la joie.» Les Juifs l'écoutèrent d'un air incrédule et lui dirent en raillant: «Tu n'as pas encore cinquante ans, et tu as vu Abraham!» Jésus, d'un ton plein de dignité qui fit tressaillir leurs âmes et les convainquit presque, leur répondit: «En vérité, en vérité je vous dis: Avant qu'Abraham fût, j'étais.» Pendant un moment, ces paroles produisirent un effet si saisissant sur le peuple, que tous demeurèrent dans le silence. Mais les Pharisiens, échappant bientôt à l'influence de ces paroles, et craignant l'effet qu'elles produisaient sur le peuple, commencèrent à faire du tumulte, l'accusant d'être un blasphémateur. «Alors ils prirent des pierres pour les jeter contre lui; mais Jésus se cacha et sortit du temple, passant au milieu d'eux; et ainsi il s'en alla.»

## UNE CONVERSATION

CONCERNANT

## *LA DESTINÉE DE L'HOMME.*

VINGT-CINQUIÈME SOIRÉE.

### LES LIENS ETERNELS.

VISITEUR—VOULEZ-VOUS parler maintenant des liens éternels dans lesquels les anges déchus sont réservés pour le jour du Jugement?

MINISTRE. — Ces liens sont mentionnés dans deux passages. St.-Jude dit: «Et qu'il a réservé dans des liens éternels et dans les ténèbres, pour le Jugement du grand jour, les anges qui n'ont pas gardé leur origine, mais qui ont quitté leur propre demeure.» Jude 6. St.-Pierre dit: «Car si Dieu n'a point épargné les anges qui avaient péché, mais si, les ayant précipités dans l'abîme, il les a liés avec des chaînes d'obscurité et les a livrés pour y être gardés jusqu'au Jugement.» 2 Pier. 2:4. Le but pour lequel ces chaînes sont employées est de retenir les mauvais anges dans les limites que Dieu juge le plus convenable, jusqu'au jour du Jugement. Mais quoiqu'il soit dit que ces liens soient éternels, la période de leur durée est limitée et se terminera au jour du Jugement quand ces anges seront punis. Il n'est pas dit que les anges déchus doivent être enchaînés au jour du Jugement; mais qu'ils sont gardés dans ces chaînes jusqu'à ce grand jour, où ils doivent être punis dans l'étang de feu où il n'y aura pas besoin de chaînes.

VIS.—Mais si Satan et ses anges ne souffrent pas maintenant la punition, pourquoi est-il dit qu'ils ont été précipités dans l'abîme?

MIN.—Beaucoup de personnes supposent que les anges déchus ont été précipités dans *hades* qui, dans le Testament grec est le nom du séjour des morts justes ou injustes. Ce mot se trouve dans les passages suivants: Mat. 11:23; 16:18; Luc 10:15; 16:23; Act. 2:27, 31; 1 Cor. 15:55; Apoc. 1:18; 6:8; 20:13, 14. Le mot grec *hades* dans le Nouveau Testament, comme nous l'avons vu cidevant est le même que le mot hébreu *sheol* employé dans l'Ancien Testament dans les passages suivants: Gen. 37:35; 42:38; 44:29, 31; Nomb. 16:30, 33; Deut. 32:22; 1 Samuel 2:6; 2 Samuel 22:6; 1 Rois 2:6, 9; Job 7:9; 11:8; 14:13; 17:13, 16; 21:13; 24:19; 26:6; Ps. 6:6; 9:18; 16:10; 18:6; 30:4; 31:18; 49:15, 16; 55:16; 86:13; 88:4; 89:49; 116:3; 139:8; 141:7; Prov. 1:12; 5:5; 7:27; 9:18; 15:11, 24; 23:14; 27:20; 30:16; Eccl. 9:10; Cant. 8:6; Esa. 5:14; 14:9, 11, 15; 28:15, 18; 38:10, 18; 50:7, 9; Ezéch. 31:15, 16, 17; 32:21, 27; Osée 13:14; Amos 9:2; Jonas 2:3; Hab. 2:5.

D'autres supposent que les anges déchus furent précipités dans la *géhenne* qui est le mot grec employé pour désigner l'étang de feu où les injustes seront punis. Ce mot se trouve dans les textes suivants: Mat. 5:22, 29, 30; 10:28; 18:9; 23:15, 33; Marc 9:43, 45, 47; Luc 12:5; Jacq. 3:6. Et d'autres encore supposent que lorsque ces anges ont été chassés du ciel, ils furent jetés dans l'abîme dont parle Apoc. 20:1–7 qui est le lieu où Satan sera entièrement détenu durant la période placée entre la résurrection des justes et celle des injustes. Ce lieu est nommé dans le Testament grec *abussos* et se trouve mentionné dans neuf passages: Luc 8:31; Rom. 10:7; Apoc. 9:1, 2, 11; 11:7; 17:8; 20:1, 3.

Mais aucune de ces suppositions n'est correcte. Ce n'est ni dans *hades* ni dans la *géhenne*, ni dans *abussos* que Dieu a précipité les anges déchus lorsqu'ils se sont rebellés. St.-Pierre a nommé ce lieu *tartarus* (2 Pier. 2:4), nom qui ne paraît dans aucun autre endroit du Testament grec. Suivant la meilleure connaissance que nous pouvons avoir des lexiques de la langue grecque, *tartarus* signifie le grand abîme ou espace. Mais dans quelque lieu qu'ils aient été précipités, ils n'ont pas été placés dans une réclusion absolue, car ils peuvent visiter notre terre; mais leur pouvoir est limité au point qu'il nous soit possible de leur résister. Ils ont été chassés du ciel à cause de leur péché, et ils sont gardés dans des chaînes d'obscurité jusqu'au jour du Jugement, afin d'être punis, parce que leur péché fut si grand qu'il ne pouvait être pardonné.

VIS.—Je désirerais donc que vous parlassiez de la punition de Satan et de ses anges au jour du Jugement, car il semble qu'avant ce moment ils ne souffrent d'autre punition que celle d'avoir été chassés du ciel.

MIN.—Il serait très-bon que nous étudions la destinée des anges déchus avec celle des méchants, car ils doivent être punis ensemble, dans le même étang de feu, et ni les uns ni les autres ne seront punis avant que les livres de mémoires n'aient été ouverts et examinés au jour du Jugement.

VIS.—Le sort de Satan et de ses anges doit être terrible, hors de toute description. Mais comment prouvez-vous que les anges déchus et les méchants doivent être punis dans le même lac de feu?

MIN.—Lorsque notre Seigneur prononça une sentence contre les méchants il dit: «Retirez-vous de moi, maudits! et allez dans le feu éternel qui est préparé au diable et à ses anges.» Mat. 25:41. Les méchants doivent avoir leur part avec Satan dans ce feu parce qu'il se sont joints à lui dans sa rébellion. Dans Apoc. 20:10, nous lisons la même vérité concernant la punition des méchants et des anges dans le même étang de feu: «Et le diable qui les séduisit fut jeté dans l'étang de feu et de soufre, où sont la bête et le faux prophète; et ils seront tourmentés jour et nuit aux siècles des siècles.» Quand il est parlé de la bête et du faux prophète, il est question des hommes qui soutiennent et imposent la fausse religion de ces deux systèmes impies et y obéissent. Ainsi, dans Apoc. 14:9–11, il est parlé de la même punition dans le feu et le soufre comme dans Apoc. 20:10. Mais cette fois les hommes qui soutiennent ces deux systèmes, c'est-à-dire ceux qui adorent la bête sont distinctement mentionnés, afin que l'on connaisse que la punition dont la bête et le faux prophètes sont menacés sera accomplie dans la punition de ces hommes qu représentent ces fausses religions.

VIS.—Les passages que vous avez cités prouvent que les anges déchus et les méchants seront punis dans le même étang de feu. Mais ces textes n'établissent-ils pas aussi l'éternité des tourments de ceux qui seront jetés dans ce terrible étang? Ainsi Satan et tous ses anges «seront tourmentés jour et nuit, aux siècles des siècles»; et «la fumée de leur tourment montera aux siècles des siècles.» Ce terme «aux siècles des siècles» est employé pour représenter la vie du Tout-Puissant (Apoc. 4:9, 10; 5:14; 10:6) et aussi pour représenter la durée du règne des saints. Apoc. 22:5. Nous devons donc comprendre que les méchants souffriront dans l'étang de feu aussi longtemps que les justes vivront au Paradis, ou plutôt nous pourrions dire aussi longtemps que Dieu lui-même.

MIN.—Il ne peut y avoir de doute que ce terme «aux siècles des siècles» représente la plus grande période de durée possible pour les êtres auxquels il est appliqué, étant considérées leurs circonstances particulières. Ainsi, lorsqu'il est appliqué à Dieu qui est déclaré être immortel (1 Tim. 1:17; 6:15, 16), et qui est déclaré être la source de toute vie (Ps. 36:10; Jean 5:26; 6:57), le terme «aux siècles des siècles» doit être pris dans son sens le plus absolu, comme signifiant une éternelle durée.

De même, quand il est appliqué au règne des saints, cela doit signifier qu'ils règneront aussi longtemps que Dieu vivra; car dans la vie présente ils recherchent l'immortalité en persévérant dans les bonnes œuvres (Rom. 2:7), et ils revêtent l'immortalité au son de la dernière trompette (1 Cor. 15:51–57), de sorte que lorsqu'ils ressuscitent des morts à la première résurrection, ils ne peuvent plus mourir (Luc 20:36), car la seconde mort n'aura plus d'empire sur eux. Apoc. 20:6; Jean 6:47, 50, 51, 57, 58; 8:51. Bien plus, ils auront libre accès à l'arbre de vie dont le fruit a le pouvoir de préserver de la mort (Gen. 3:22; Apoc. 2:7; 22:2, 14), et ils boiront aussi du fleuve des eaux vives qui sort du trône de Dieu. Apoc. 22:1, 17; Ps. 36:9, 10. Mais lorsque le terme «aux siècles des siècles» est appliqué à ceux qui sont exclus de l'arbre de vie et du fleuve d'eaux vives, et qui sont jetés dans l'étang de feu, étang qui porte le nom de «seconde mort» (Apoc. 20:14; 21:8), nous pouvons bien croire que ce terme n'indique pas une éternité d'existence absolue. Et ceci devient d'autant plus évident par le fait que l'immortalité n'est jamais attribuée à un de ces êtres perdus. Quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu. Apoc. 20:15.

VIS.—Vous dites donc que le terme «aux siècles des siècles» doit être interprêté suivant les circonstances de ceux auxquels il est appliqué. Ainsi, s'il est appliqué aux êtres qui sont immortels, il signifie une durée éternelle, car c'est la période ou le temps de leur vie; mais s'il est appliqué à des êtres qui sont mortels, cela ne peut signifier que la période entière de leur existence. Pou-

vez-vous me donner quelques exemples évidents d'un tel usage dans la Bible?

MIN.—Le mot hébreux *goh-lahm* est employé pour exprimer l'éternité de l'existence de Dieu. Deut. 32:40; Ps. 29:10; 41:14; 45:7; 66:7; 90:2; 102:13; Esa. 40:8. Puis ce mot est encore employé pour exprimer la durée de la vie humaine dans cet état mortel. Ex. 21:6; Deut. 15:17; 1 Sam. 1:22.

Mais nous ne devons pas oublier les faits que la Bible nous a appris concernant l'étang de feu. Nous avons vu précédemment que cette géhenne de feu n'est créée qu'après la résurrection des injustes à la fin des mille ans. Nous avons aussi vu que cet étang est formé par le feu que Dieu fait descendre du ciel sur les injustes lorsqu'ils montent sur la surface de la terre avec Satan à leur tête et lorsqu'ils environnent la ville sainte pour en faire l'assaut. Apoc. 20:7–10. C'est l'origine de l'étang de feu.

Le feu qui descend de Dieu se joint au feu déjà allumé dans l'intérieur de la terre (Deut 32:22), et de cette manière les anges déchus et les méchants recevront leur punition en la présence des saints anges et de l'Agneau qui sont dans la cité. Comparez Apoc. 14:9–11 avec Apoc. 20:7–10.

C'est de l'étang de feu que montera la fumée de leur tourment durant l'époque où ce terrible feu exercera ses ravages. Les prophètes Esaïe et Jean disent l'un et l'autre que cette fumée montera aux siècles des siècles. Esa. 39:9, 10; Apoc. 14:9–11; 20:10. Mais la période durant laquelle cet étang de feu existera est limitée par un fait des plus importants. Lorsque les éléments qui composent notre vaste globe auront été tous fondus et dissous par le feu dévorant, alors Dieu créera de nouveaux cieux et une nouvelle terre, des cendres de la terre actuelle. 2 Pier. 3:7, 10–13. Ainsi, dans le lieu même où le feu aura dévoré l'orgueilleux et tous ceux qui commettent l'iniquité, les justes auront leur héritage et les méchants seront des cendres sous les pieds des serviteurs de Dieu. Esa. 47:14; Mal. 4:1–3; Mat. 5:5; Apoc. 21:1.

VIS. — Voulez-vous parler maintenant d'autres passages dans lesquels la punition de Satan est prédite?

MIN.—Dieu dit au serpent (Satan, Apoc. 20:2) que la semence de la femme lui écraserait la tête. Gen. 3:15. Ceci signifie certainement sa destruction absolue. St.-Paul déclare le même fait dans des paroles très-claires: «Le Dieu de paix écrasera bientôt Satan sous vos pieds.» Rom. 16:20. Il est révélé dans Héb. 2:14 comment Christ fera ceci: «Puis donc que ces enfants participent à la chair et au sang, il y a aussi de même participé afin que par la mort il détruisît celui qui a l'empire de la mort, c'est-à-dire le diable.»

On croit aussi être certain qu'il est parlé de Satan, sous le nom de roi de Tyr, dans Ezéch. 28:12–19. C'était autrefois la ville la plus commerçante du monde, de sorte que nommer Satan le roi de Tyr, c'est comme si on le nommait prince de ce monde. Jean 12:31. Ezéchiel appelle ce roi «chérubin oint» qui avait pour sa couverture toutes sortes de pierres précieuses qui avait été en Eden le jardin de Dieu, qui avait même été sur la sainte montagne de Dieu (Héb. 12:22), et qui avait marché au milieu des pierres éclatantes comme le feu. Il était parfait dans ses voies depuis le jour où il fut créé jusqu'à ce que la perversité fut trouvée en lui. Mais son cœur s'était élevé par orgueil, de sorte qu'il se rebella contre Dieu. 1 Tim. 3:6. Dieu lui dit: «Je te réduirai en cendres sur la terre.» «Tu seras un sujet d'étonnement et tu ne seras jamais rétabli.» Ezéch. 28:17–19.

VIS.—Voulez-vous parler maintenant de Mat. 25:46? «Et ceux-ci s'en iront à une punition éternelle, et les justes à une vie éternelle.» (Lausanne) La punition des méchants doit donc durer aussi longtemps que la récompense des justes. Comment pouvons-nous, par conséquent, échapper à la conclusion que les injustes vivront aussi longtemps que les justes? Et Esaïe ne confirme-t-il pas cette manière de voir en disant: «Qui est-ce d'entre nous qui pourra séjourner avec le feu dévorant? Qui est-ce d'entre nous qui pourra séjourner avec les flammes éternelles?» Esa. 33:14.

MIN.—Si les méchants doivent vivre dans le lac de feu aussi longtemps que les justes dans le Paradis, pourquoi est-il dit des justes seulement qu'ils vont à la vie éternelle, si les méchants doivent aussi vivre durant toute l'éternité? Si Esaïe avait demandé: Qui est-ce d'entre nous qui pourra demeurer dans le feu conservateur? alors nous pourrions croire que le feu éternel conservera les pécheurs en vie éternelle.

Mais lorsqu'il l'appelle un feu dévorant, nous devons croire que la volonté de Dieu est qu'il dévore les pécheurs comme cela est affirmé dans Apoc. 20:9; Héb. 10:27. Mais nous savons que l'étang de feu causera la seconde mort de tous ceux qui seront condamnés dans le Jugement final et que cette mort n'a point de résurrection, car la colère de Dieu demeurera sur ces personnes pour les exclure à toujours du Paradis de Dieu. La punition dont menace notre Seigneur est donc la même que celle que prédit St.-Paul dans 2 Thess. 1:9: «Lesquels seront punis par une PERDITION éternelle [ruine éternelle, Lausanne], par la présence du Seigneur, et par sa puissance glorieuse.» La punition donc est une destruction éternelle d'où l'on ne peut revenir, et nous avons appris que le lac de feu même fera finalement place à la nouvelle terre, dans laquelle les justes demeureront à toujours.

VIS.—Voulez-vous maintenant énumérer les symboles qui sont employés pour expliquer l'état des méchants lorsqu'ils seront jetés dans l'étang de feu? Et voulez-vous aussi mentionner les termes qui sont employés dans la Bible pour exprimer l'action de ce feu?

MIN.—Nous devons réserver cet examen pour un autre jour.

## ACTION UNIVERSELLE DE LA PROVIDENCE.

CONTEMPLEZ le ciel et la terre et la sage économie de cet univers. Est-il rien de mieux entendu que cet édifice? est-il rien de mieux pourvu que cette famille? est-il rien de mieux gouverné que cet empire? Cette puissance suprême qui a construit le monde, et qui n'y a rien fait qui ne soit très-bon, a fait néanmoins des créatures meilleures les unes que les autres. Elle a fait les corps célestes qui sont immortels; elle a fait les terrestres, qui sont périssables; elle a fait des animaux admirables par leur grandeur; elle a fait les insectes et les oiseaux qui semblent méprisables par leur petitesse; elle a fait ces grands arbres des forêts qui subsistent des siècles entiers; elle a fait les fleurs des champs qui se passent du matin au soir.

Il y a de l'inégalité dans ses créatures, parce que cette même bonté qui a donné l'être aux plus nobles ne l'a pas voulu envier aux moindres. Mais depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites, sa providence se répand partout: elle nourrit les petits oiseaux, qui l'invoquent dès le matin par la mélodie de leurs chants; et ces fleurs dont la beauté est sitôt flétrie, elle les habille si superbement durant ce petit moment de leur être, que Salomon, dans toute sa gloire, n'a rien de comparable à cet ornement. Vous, hommes qu'il a faits à son image, qu'il a éclairés de sa connaisance, qu'il a appelés à son royaume, pouvez-vous croire qu'il vous oublie, et que vous soyez les seules de ses créatures sur lesquelles les yeux toujours vigilants de sa providence paternelle ne soient pas ouverts?—*Bossuet.*

## LES JOURS DE NOÉ
—ET—
## *LES DERNIERS TEMPS.*

PAR M. W. MILLER.]

[Nous donnons ci-dessous deux extraits tirés de la biographie de William Miller].

«*Mais comme il en était dans les jours de Noé, il en sera de même à l'avénement du Fils de l'homme*;... les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et donnaient en mariage, jusqu'au jour que Noé entra dans l'arche.» Il me semble que je puis presque voir les scènes de ces jours-là.

Ne voyez-vous pas là-bas cet élégant édifice, près de cette arche de bois de gopher? Cette maison fut élevée à grands frais pour recevoir les étrangers qui viendraient voir l'arche, se moquer et rire de cet homme à cheveux blancs que vous pouvez voir là-bas, enduisant l'arche de bitume. Vous voyez comme l'hôtelier s'est enrichi, du grand gain qu'il a fait en fournissant aux ouvriers, aux habitants et aux étrangers les mets les plus recherchés et les vins les plus fins. Jetons un coup d'œil sur la table d'hôte de cet établissement. Voyez comme elle est chargée des mets les plus délicats et des fruits les plus délicieux de la saison: voyez ces vases remplis du pétillant jus de la vigne. Prêtez l'oreille à la conversation qui s'engage entre l'hôtelier et l'étranger qui vient d'entrer dans sa maison:

ETRANGER—Qu'est-ce que ce grand bâtiment, là-bas sur cette hauteur?

HOTELIER—C'est ce qu'on appelle l'arche de Noé.

ETR.—Mais quel usage en va-t-il faire? Elle semble être faite pour naviguer. Ce vieil homme ne s'attend sûrement pas à pouvoir naviguer sur terre ferme?

HOT.—L'arche est bien faite pour naviguer, et il l'a construite pour se sauver, lui et sa famille, car il prétend que le monde va finir et que toute chair sera détruite par l'eau. Gen. 6:13.

ETR.—Mais comment le sait-il?

HOT.—Il assure que Dieu le lui a dit.

ETR.—Quelle sorte d'homme est-ce? ce doit être quelque grand fanatique.

HOT.—Oui sans doute. Nous pensons qu'il est un peu fou; mais vous ne pouvez le découvrir en quoi que ce soit, si ce n'est dans la construction de cette arche, et en ce qu'il néglige sa ferme et ses autres affaires. Mais ce qu'il a perdu, je l'ai gagné.

ETR.—Un fermier, dites-vous, un fermier! Pourquoi, si ceci est vrai, Dieu ne l'a-t-il pas dit à un de nos hommes «puissants, qui sont des gens de renom»? Gen. 6:4. Un fermier! Ce qu'il dit n'est pas la vérité. Quelqu'un le croit-il?

HOT.—Si on le croit! Bah! Nous avons autre chose à faire. Nous n'avons pas le temps d'écouter ce vieux fermier. Mais nous avons été tous étonnés, il n'y a pas plus longtemps que hier, car le vieux Noé a raconté à quelqu'un qu'il a préparé des pla-

ces pour les bêtes des champs, pour les oiseaux de l'air et pour tout ce qui rampe sur la terre; et hier ils arrivèrent deux à deux, de chaque espèce, et ils entrèrent dans l'arche, ayant l'air de suivre leur propre mouvement. Gen. 7:8,9. Vous pouvez comprendre que tout cela nous a quelque peu étonnés; mais le banquet et la fête de cette nuit ont dissipé les craintes de tous, et aujourd'hui, tout se passe comme à l'ordinaire.

ETR.—C'est étrange en effet; mais cela ne peut être vrai. Dieu ne veut pas détruire le monde au milieu de cette gaieté et au milieu de tous les perfectionnements du temps présent. Il reste une grande partie de la terre qui est inculte et inhabitée. Notre désert occidental [terres inhabitées] doit être exploré et occupé. Et puis, le monde est encore dans son enfance; il n'a pas seulement deux mille ans, et vous savez que nous avons une tradition que la terre vieillira comme un vêtement. Ce que Noé vous dit ne peut être vrai. Moi, je vous dis que la terre durera encore des milliers d'années.

HOT.—Voyez! Voyez donc! Voilà ce vieux fou et sa famille qui entrent dans l'arche. Je me souviens à présent que Noé nous disait il y a quatre jours que dans sept jours (Gen. 7:4–10) Dieu ferait pleuvoir de manière à détruire tout être vivant sur la surface de la terre. Dans quatre jours j'aurai l'occasion de me moquer de lui. Je lui ai dit en face que lorsque sept jours seraient passés il aurait honte de prêcher d'avantage et que nous aurions enfin quelque repos.

ETR.—Mais vos prêtres le laissent-ils prêcher dans leurs congrégations et dans leurs sociétés?

HOT.—Oh non! pas du tout; c'est-à-dire dans aucune congrégation respectable ou de la classe élevée. A propos, nous avons eu une assemblée dans mon hôtel hier au soir. Après que le couvert fut ôté, et pendant que le vin circulait, le vieux Noé fut le sujet des toasts. Vous auriez dû entendre les traits d'esprit et les satires. Cela causa une explosion de rires parmi les hôtes. En voilà quelques-uns d'entre eux. Entrons et prenons quelque chose.

Mais ces choses se sont-elles passées ainsi avant le déluge, et en sera-t-il ainsi à la fin du monde? Et se peut-il que la génération des justes ne passera pas jusqu'à ce qu'ils voient ces choses arriver de nouveau? C'est ainsi que dit notre Sauveur, et c'est ce que je crois.

«Alors les cieux et la terre passeront.» Les justes seront enlevés pour aller à la rencontre de leur Seigneur, et les méchants seront consumés afin que le monde soit purifié. Alors cette prophétie de Jésus sera accomplie et ainsi «les paroles de Dieu ne passeront point».

Préparez-vous, serviteurs du Très-Haut, à rendre compte de ce qui vous a été confié. Vous, moqueurs, soyez avertis; cessez vos moqueries, vos satires de journaux, vos vanteries et vos fêtes. Et vous, mon cher lecteur, préparez-vous, préparez-vous, car voici venir le Juge sévère dont la septième trompette annonce l'approche.»

[Ce qui suit est plus particulièrement un appel solennel aux ministres de l'Evangile. Après avoir prouvé que les 1260 jours prophétiques de Daniel et de Jean sont passés et que l'Eglise n'est plus maintenant dans le désert, M. Miller dit]:—

«Oh chrétiens! je vous en conjure, croyez à la Parole de Dieu; je vous prie de considérer le temps aussi bien que la manière de la venue de Christ. Est-ce à nous de négliger le temps que Dieu a fixé et non pas un homme? Où est notre foi? Pourquoi sommes-nous d'un cœur si tardif à croire? Nous avons vu l'accomplissement de la période d'un temps, des temps et de la moitié d'un temps — l'accomplissement des quarante-deux mois — l'accomplissement des 1260 jours (Dan.7:24–27; Apoc. 11:2; 12:14); et maintenant nous refuserions de croire! Honte à ces chrétiens qui ne veulent pas ouvrir leurs yeux!

Ils disent qu'ils ne peuvent pas croire cette prophétie avant qu'elle soit accomplie. Mais cette prophétie est accomplie au jour où nous vivons. Quelle excuse avez-vous maintenant, hérauts de la croix? Ah! dites-vous, c'est *votre propre* interprétation; nous ne sommes point tenus à suivre vos explications. Non, non, mais pendant des âges, vous et vos pères, vous nous avez enseigné que ces prophéties sont vraies. Et vous nous avez dit que quand ces choses arriveraient nous saurions ce qu'elles signifient; et quoique les années aient passé dans leur course rapide, Christ n'est pas venu, comme vous l'avouez. Et si maintenant nous cherchions et trouvions que la venue du Sauveur est à la porte—ce que nous croyons en effet—et que nous vous en donnions les raisons, vous pourrez alors nous railler avec cet argument incrédule: «C'est votre manière de voir.» Et pourtant vous n'osez prouver le contraire. Réveillez-vous! réveillez-vous! conducteurs du troupeau; dites-nous pourquoi les signes des derniers jours ne sont pas accomplis. Ne nous trompez pas.

Vous vous tenez nuit et jour sur le haut de la muraille; dites-nous donc ce que signifient tous ces signes de l'Ecriture. Nous avons le droit de vous demander: «Sentinelle, que dis-tu de la nuit? Sentinelle, que dis-tu de la nuit?» Donnez-nous une réponse, sinon quittez vos tours. N'allez pas nous répondre (comme on me le fit): Je ne suis pas obligé de vous le dire. Sion n'a-t-elle pas de meilleures sentinelles sur ses murailles? Hélas! hélas! nous pouvons alors dormir jusqu'à ce que le terrible son de la trompette secoue nos lits de poussière et que le dernier ange lève la main et jure qu'«il n'y aura plus de temps». Pourquoi êtes-vous ainsi négligents et lents à faire votre devoir? Si j'interprète mal la sainte Parole de Dieu je vous prie de nous dire quelle est la vérité et de la rendre plus simple et ne croirons-nous pas? Alors vos vêtements seront nets de notre sang et nous en devrons porter la honte. «Que dis-tu de la nuit?» Venez, dites-le nous clairement. Il y a de lourds nuages suspendus au-dessus de nos têtes; nous entendons les murmures de vents incertains; nous voyons les signes néfastes d'un terrible orage; et où est le cri d'appel de notre sentinelle? Votre silence nous fait craindre une trahison. Réveillez-vous! sentinelles, à vos postes! Ce n'est point une fausse alarme. Le Jugement, un jugement sévère est à la porte. Notre Dieu viendra et ne se taira point; un feu dévorant marche devant lui, et un bruit de tempête l'accompagnera. Il appellera les cieux d'en haut, et la terre d'en bas, afin de juger son peuple. Comment ceux qui sont timides subsisteront-ils en ce grand jour, lorsque les cieux et la terre entendront sa voix puissante, et que ceux qui l'entendront devront paraître en jugement? Où paraîtront alors les moqueurs? Lorsque Dieu demandera compte du sang des âmes, et lorsque les conducteurs se tiendront avec leurs troupeaux devant le «grand trône blanc» afin que tous leurs motifs, toutes leurs pensées, toutes leurs paroles et tous leurs actes soient découverts à la vue de tous et éprouvés par cette règle infaillible, «la Parole»; je vous le demande, moqueurs, railleurs, mauvais plaisants, que ferez-vous? Arrêtez-vous, arrêtez-vous et réfléchissez, avant de faire une chute fatale et de perdre votre âme.»

# A LA JEUNESSE.

## LA TULIPE NOIRE.

EXTRAIT DU *Christian Weekly*.

IL y a plus de deux cents ans, lorsque Guillaume d'Orange, plus tard Guillaume III d'Angleterre, était Stadthouder de Hollande, qu'il y avait un homme nommé Cornelius Van Hoofmann, qui vivait à Dort, petite ville construite sur une île de la Meuse. Il avait fait les études de docteur, mais pendant quelques années il n'avait point pratiqué sa vocation, et s'était consacré entièrement à l'étude de la botanique et de l'horticulture.

Vers cette époque, le goût des tulipes régnait en Hollande. Avec de l'adresse et de la culture, on peut produire une grande variété de ces fleurs. Les Hollandais étaient alors, comme ils le sont encore, de grands horticulteurs, et chaque année de nouveaux et merveilleux spécimens de formes et de couleurs diverses étaient obtenus par des jardiniers de Hollande.

On payait des centaines de couronnes pour un simple oignon de tulipe; et enfin un prix de cent mille couronnes fut offert par une société botanique de Harlem, pour ce que ni la nature ni l'art n'avaient encore produit, une tulipe noire. Cet énorme prix mit naturellement les têtes en feu et excita l'ambition de tous les horticulteurs de Hollande et de plusieurs autres pays. Van Hoofman entre autres, fut possédé du désir de passer son nom à la postérité, comme producteur de la merveille de l'époque, la tulipe noire. Ce fut cette ambition plus que le désir d'obtenir l'argent qui lui fit entreprendre cet essai avec le plus grand zèle et la persévérance la plus tenace. Il avait une fortune considérable, et il ne ménagea pas la dépense. Il employa toute son habileté et toute son expérience, pour arriver à son but.

Le jardin qui joignait celui de Van Hoofman était la propriété d'un homme nommé Brandt. Lui aussi était un amateur de tulipes, et lui aussi était désireux de produire la tulipe noire; mais au lieu de se vouer à l'étude et aux expériences, comme Van Hoofman, il surveillait continuellement, d'un œil soupçonneux et envieux, les faits et gestes de son voisin, et lorsqu'il vit qu'il travaillait péniblement à la découverte de la tulipe noire, il jeta loin tous ses propres oignons et ne s'occupa plus qu'à épier Hoofman par une petite fenêtre pratiquée dans la muraille du jardin, observant tous ses mouvements lorsqu'il travaillait dans son jardin, au milieu de ses jeunes plantes, et même la nuit, lorsqu'il étudiait, assis à table, devant ses semences, ses papiers et ses ingrédients chimiques. Brandt s'était arrangé de manière à l'épier à travers une fenêtre et avait corrompu ses domestiques pour qu'ils lui rapportassent tout ce qu'ils sauraient de ses secrets, étant résolu lui, Brandt, à voler l'oignon et à gagner le prix, si Van Hoofman réussissait dans son entreprise.

Deux saisons s'écoulèrent et enfin Brandt observa que Van Hoofman avait trois bulbes dont il prenait le plus grand soin. On ne pouvait s'y tromper; Van Hoofmann avait fait la grande découverte et tenait dans sa main les bulbes des tulipes noires. On était encore en hiver, de sorte que les oignons étaient placés dans un tiroir secret de son ca-

binet, jusqu'à ce que le printemps parût.

Mais une nuit, la maison de Van Hoofmann fut entourée par une troupe de soldats, et lui-même fut amené dans la forteresse de Lorenstein, sous l'accusation de séditieux ayant pris part à un complot contre le Stadthouder. Toute la maison fut bouleversée pour rechercher quelques papiers qui prouvassent la trahison. Brandt qui avait envoyé une accusation anonyme contre lui au gouverneur, était présent lorsque les soldats arrivèrent, et il leur offrit de les aider dans leurs recherches. Comme il témoignait d'une parfaite connaissance des habitudes du prisonnier, son aide fut acceptée. Brandt dirigea adroitement les soldats dans la chambre à coucher de Van Hoofman où se trouvaient de lourdes caisses, pendant qu'il allait lui-même directement dans le cabinet d'étude où il avait vu si souvent Hoofmann assis devant le bureau, dans l'un des tiroirs duquel il avait vu placer, il n'y avait que quelques jours, les précieux oignons. Mais, lorsqu'il força le tiroir, il vit, le cœur plein de rage et de dépit, que les oignons n'y étaient plus.

Le pauvre Van Hoofman fut conduit à Lorenstein et mis dans une étroite cellule, ayant une petite fenêtre grillée par laquelle n'entrait qu'un faible rayon de soleil, pendant une demi-heure chaque jour, ce qui rendait encore plus nues et plus tristes les parois de sa prison. Il était mélancolique et découragé, ne sachant pas de quoi il était accusé et soupçonnant seulement que c'était l'œuvre de quelque ennemi, quoiqu'il ne pût dire qui il était.

Il est vrai qu'il avait ses trois oignons avec lui car, même dans la surprise et la précipitation de son arrestation, il ne les avait pas oubliés, mais les avait cachés sur lui; mais à quoi lui pourraient-ils être bons dans cette prison où il ne pouvait les planter!

Un jour qu'il se plaignait tout haut et se lamentait sur son triste sort, quelqu'un passa dans le coridor, l'entendit et s'arrêta pour écouter, et Van Hoofmann vit alors deux yeux bleus qui le regardaient à travers l'ouverture grillée de la porte de sa cellule. C'était Rose, la petite fille du géolier, dont le cœur fut rempli de pitié à la vue du vieillard désespéré et solitaire. Le frais visage de l'enfant parut à Van Hoofman comme le rayon de soleil qui, chaque jour, venait lui rendre visite dans sa cellule; mais lorsqu'il parlait, la petite fille s'enfuyait aussi vite que possible, car il lui avait été expressément défendu par son grand'père d'avoir aucun entretien avec les prisonniers d'Etat qui, lui avait-on dit, étaient des monstres de méchanceté complotant contre le bon Stadthouder.

Mais le jour suivant, elle vint de nouveau observer le prisonnier au visage aimable et triste, et peu après elle se permit de lui sourire et de lui souhaiter le bonjour; un jour elle passa entre les barres une première perce-neige qu'elle avait cueillie dans son propre petit jardin, et alors elle fut vraiment effrayée; car Van Hoofman la lui arracha comme un homme affamé arrache de la nourriture; ensuite il baisa ses pétales blanches, la posa contre ses joues, contre son front, puis éclata en sanglots, au point que la petite fille s'enfuit les doigts dans les oreilles et versant des larmes de pitié.

Après cela, leur amitié s'accrut rapidement et chaque jour la petite fille venait à la porte de la célule pour causer avec lui, toujours apportant une fleur ou une tige d'herbe pour le prisonnier.

Un jour elle le trouva plus triste que d'habitude. Le printemps arrivait et le prolongement des jours et la douceur de l'air lui rappelaient que ses précieuses bulbes devaient être plantées.

Elle insista tellement pour qu'il lui dit la cause de sa tristesse qu'il finit par lui montrer les trois oignons et lui parla de la tulipe noire et du grand prix qu'on y attachait.

Elle écouta très-attentivement et lorsqu'il eut fini elle lui dit: «Donnez-les moi, je les planterai dans mon petit jardin, je les arroserai, et quand elles auront poussé je les porterai à Harlem pour obtenir le prix et vous délivrer.»

Van Hoofman secoua la tête bien tristement, mais l'enfant tenait tellement à son idée, qu'à la fin, mais avec grande répugnance, il lui confia une des bulbes, avec des explications très-minutieuses sur la manière de préparer la terre, de planter la bulbe, de la placer et sur la manière de l'arroser.

Elle avait un vase bleu et blanc qui avait appartenu à sa mère; elle y planta la bulbe, plaça le vase sur la fenêtre de sa chambre, y veilla avec le plus grand soin, rapportant à Van Hoofman tout ce qui se passait. Le prisonnier fut si agité à la pensée de voir ses oignons plantés qu'il voulut essayer avec un autre. Il y avait une boîte dans un coin de sa cellule et il persuada Rose d'apporter un peu de terre dans son tablier. Il planta la tulipe et plaça la boîte de manière que le rayon de soleil pût l'éclairer durant sa visite journalière. Mais cela ne dura que peu de temps; car la première fois que le vieux Vondel aperçut la boîte, il la détruisit et écrasa l'oignon sous ses pieds.

Pendant quelques jours Van Hoofman en fut malade de chagrin mais il guérit et reprit courage, lorsque Rose lui apprit comment les feuilles vertes commençaient à sortir du pot bleu, puis comment la jeune fleur croissait droite et gracieuse, jusqu'à ce qu'elle fut prête à s'ouvrir. Dans ce moment, Van Hoofman fut dans une véritable fièvre, et faisait venir Rose cinq ou six fois par jour pour lui rapporter les progrès accomplis.

L'agitation de la petite fille n'était pas moins grande, et on peut comprendre la joie qu'elle éprouva lorsqu'un jour elle aperçut une fleur d'un noir de jais, s'ouvrant aux rayons du soleil. Elle était comme sculptée dans l'ébène. Elle vola plus qu'elle ne courut à la cellule de Van Hoofman; celui-ci crut d'abord qu'il lui était arrivé quelque malheur, mais lorsqu'il apprit la bonne nouvelle et que Rose lui eut assuré qu'elle était plus noire que tous les objets qu'il lui avait nommés, il n'eut plus de repos qu'il ne l'eût vue.

Rose lui promit en conséquence de lui apporter la tulipe pendant la soirée, lorsque son grand'père souperait avec un ami qui venait causer chaque soir avec lui et ne pourrait la trouver au corridor avec son trésor. Ainsi, à la lumière de la lampe fumeuse du corridor, Hoofman vit pour la première fois la tulipe noire qu'il avait élevée. Il voulut l'observer de tous côtés, tout en étant vivement agité par la crainte que l'enfant ne laissât tomber la plante ou que quelqu'un ne passât et ne la lui prît. Il ne pouvait s'en séparer et pourtant il éprouva un soulagement quand elle fut en sûreté. En sûreté! hélas non, car cet ami qui venait causer avec le vieux Vondel, n'était autre que le méchant Brandt.

Lorsqu'il vit que les bulbes n'étaient plus dans le tiroir du bureau, Brandt en conclut avec raison que Van Hoofman les avait prises avec lui, et pour ne pas être dupé dans ses mauvais desseins, il suivit le prisonnier à Lorenstein, et à force de ruses, il parvint à se lier d'amitié avec le vieux géolier. Ce n'était point chose facile, car Vondel était maussade et peu sociable; mais Brandt persista jusqu'à ce qu'il pût venir causer avec le vieux géolier. Mais tous ses efforts furent inutiles pour obtenir que Vondel lui parlât de ses prisonniers. Il était à bout de patience lorsque ce soir-là, pour la première fois, il fit attention à la petite fille du géolier. Lorsqu'elle sortit de la chambre, il avança quelque prétexte et la suivit. Ainsi il arriva que, lorsque la petite Rose tenait la tulipe noire devant les yeux émerveillés du propriétaire emprisonné, elle la découvrit également aux regards envieux de Brandt qui, caché par l'ombre de la porte, vit tout ce qui se passait et entendit les plans formés pour transporter la plante à Harlem.

[A SUIVRE].

## AUX JEUNES GENS.

Nous vivons dans un temps grand et terrible. Satan travaille avec force, sachant que son temps est court; et nous, qui sommes jeunes, nous sommes particulièrement exposés à ses tentations malignes. Il se saisira de tout moyen qui pourra nous éloigner de Dieu, ôter de notre esprit toute chose sérieuse et le remplir de pensées mondaines. Et lui résistons-nous de toute notre force? Avançons-nous dans la puissance de Dieu? Ou cédons-nous peu à peu à Satan, et nous laissons-nous emporter par ses attaques?

Nous croyons sûrement que le temps est arrivé, où le peuple élu de Dieu va ressusciter et se revêtir de vêtements magnifiques de justice et de salut; et si nous voulons monter avec eux à la céleste patrie, nous devons faire de sérieux efforts afin que nous soyons trouvés justes devant Dieu. Loin de nous tout orgueil, toute vanité, tout amour des satisfactions et des plaisirs mondains, et cherchons à nous conformer entièrement à la volonté de Dieu. C'est maintenant que nous devons travailler. Ne nous laissons pas aller à la paresse et à penser dans notre condamnable indifférence que plus tard nous travaillerons à notre salut.

Chers amis, le temps est court. Nous n'avons pas un seul instant à perdre. N'entendez-vous pas déjà, dans le lointain, le bruit sourd et confus du chariot qui amène à la terre notre Rédempteur absent; ne vous semble-t-il pas saisir déjà un lumineux sillon de l'auréole de gloire qui environne le céleste cortége? Ah! demandons-nous solennellement devant Dieu: «Suis-je prêt pour aller avec joie au-devant de mon Roi?»

Nous savons que ceux-là seulement dont la conduite a été pure et sainte et qui auront marché humblement avec Dieu seront trouvés dignes de contempler le Fils de l'homme. Serons-nous trouvés parmi ce saint et heureux résidu? Donnez gloire à Dieu, cela est possible. La miséricorde n'est pas suspendue. Jésus nous invite à aller à lui et mille voix célestes nous répètent: Viens. Oh, hâtons-nous de nous rendre à «la source ouverte pour le péché et pour la souillure». Purifions-nous dans ses eaux vives et lavons-y toute tache de notre âme pécheresse.

Prenons en ce moment la solennelle résolution qu'avec l'aide de Dieu nous deviendrons vainqueurs. Travaillons instamment avec ardeur et zèle, sinon ce sera Satan qui nous vaincra; si nous ne cherchons pas à nous approcher de Dieu et à nous consacrer à lui, les efforts infatigables du malin ne manqueront pas de nous entourer des ténébreux nuages du découragement, et nous serons tentés d'abandonner la lutte. Mais lorsque ces violents assauts nous ébranlent, cherchons un refuge sous le rafraîchissant feuillage de la prière.—*Extrait.*

# Les Signes des Temps

**Heureux ceux qui font ses Commandements.**

BALE (SUISSE), JANVIER 1883.

—: RÉDACTEURS :—

J.-N. ANDREWS, - - URIAH SMITH.


## SEMER ET MOISSONNER.

«NE vous abusez point, on ne se joue point de Dieu; car ce que l'homme aura semé, c'est ce qu'il moissonnera aussi. Celui qui sème pour sa chair, moissonnera de la chair la corruption; mais celui qui sème pour l'Esprit, moissonnera de l'Esprit la vie éternelle. Ne nous lassons point de faire le bien, car nous moissonnerons en son temps, si nous ne nous relâchons pas.» Gal. 6:7–9.

On peut apprendre par Gal. 5:19–21, ce que signifie semer pour la chair. «Or les œuvres de la chair sont manifestes, savoir: l'adultère, la fornication, l'impureté, la dissolution, l'idolâtrie, l'empoisonnement, les inimitiés, les querelles, les jalousies, les animosités, les disputes, les divisions, les sectes, les envies, les meurtres, les ivrognes, les débauches et les choses semblables, dont je vous dis, comme je vous l'ai déjà dit, que ceux qui commettent de telles choses n'hériteront point le royaume de Dieu.»

Il nous est montré, dans Gal. 5:22, 23, ce que c'est que semer pour l'Esprit. «Mais les fruits de l'Esprit sont la charité, la joie, la paix, la patience, la douceur, la bonté, la fidélité, la bénignité, la tempérance; la loi n'est point contre ces choses.» Cette vie est la période durant laquelle nous semons. Dans toute notre conduite nous semons, soit pour la chair, soit pour l'Esprit. Nous semons pour la chair lorsque nous recherchons notre propre plaisir ou profit, en faisant quoique ce soit que Dieu ait défendu. Nous semons pour l'Esprit, lorsque nous renonçons à nous-mêmes, à l'impiété et aux convoitises mondaines, et que nous vivons sobrement, justement, dans la piété, dans ce siècle présent. Tite 2:12.

Cela n'exige aucun effort de notre part, pour semer selon la chair. Nous n'avons qu'à cesser de veiller et de prier, et nous tomberons immédiatement dans le péché. Si David avait été occupé à prier, au lieu de passer son temps dans la paresse, il ne serait pas tombé dans un péché honteux. 2 Sam. 11:2. Si Pierre avait fait attention à l'avertissement de Christ et avait prié avec lui, il ne se serait pas laissé aller à renier son Maître. Luc 22:31–34, 40–46. Nous sommes induits à semer pour la chair parce que cet acte nous promet quelque jouissance ou quelque avantage immédiat, et n'exige de notre part ni sacrifice ni renoncement à nous-mêmes.

Mais nous ne pouvons pas semer pour l'Esprit sans l'aide continuel de l'Esprit lui-même. Le monde, la chair et Satan sont unis contre nous. Sous l'influence de ces terribles ennemis, il nous semble que tout le bonheur présent ne peut se trouver que dans le péché, et que faire ce qui est juste c'est nous assujettir à perdre tout ce qui est désirable. Nous sommes semblables au petit enfant qui désirait mettre la main sur la flamme de la chandelle et qui trouvait qu'on lui faisait grand tort en lui défendant de le faire. La Bible nous dit clairement que notre nature doit être changée par la conversion. Elle nous dit aussi que le bonheur ne peut être trouvé en suivant nos mauvaises inclinations, mais en soumettant notre propre volonté à la volonté de Dieu.

«Ne vous abusez point, on ne se joue point de Dieu.» Nous pouvons être trompés, mais nous ne pouvons point tromper Dieu. Lorsque nous commettons secrètement des péchés contre Dieu, tout en professant de vivre à son service, nous semons pour la chair, et nous essayons de paraître devant Dieu comme si nous semions pour l'Esprit. C'est essayer de se jouer de Dieu, mais nous ne réussirons jamais à le faire. Les œuvres de la chair ne sont pas seulement des actes extérieurs de méchanceté, mais ce sont aussi de mauvais principes du cœur, comme les inimitiés, les animosités les divisions, la colère, la jalousie et les autres choses semblables. Nous ne pouvons entrer dans le royaume de Dieu avec ces choses dans nos cœurs, comme St.-Paul le déclare distinctement.

Le fruit de l'Esprit est: la charité qui se montre dans l'observance des commandements de Dieu (1 Jean 5:3), la joie qui procède de la connaissance du pardon des péchés, la paix qui surpasse toute intelligence, la patience qui est le résultat de notre lutte avec Satan, la douceur qui est le signe caractéristique du chrétien, la bonté qui est tout à fait désintéressée, la foi qui agit par la charité, la bénignité qui peut recevoir la répréhension sans colère, et la tempérance qui fait agir le chrétien, en toutes choses, pour la gloire de Dieu, soit qu'il mange, soit qu'il boive. Il n'y a point de loi contre ceux qui portent de tels fruits, car leur vie est d'accord avec les principes de justice.

«La moisson, dit Christ, c'est la fin du monde.» Mat. 13:39. Le Jugement est le temps où nous moissonnerons. Ceux qui ont semé pour la chair moissonneront de la chair la corruption, c'est-à-dire la seconde mort. «Mais pour les timides, les incrédules, les exécrables, les meurtriers, les fornicateurs, les empoisonneurs, les idolâtres et tous les menteurs, leur part sera dans l'étang ardent de feu et de soufre, ce qui est la seconde mort.» Apoc. 21:8. Les personnes qui ont semé pour la chair trouveront leur récolte dans l'étang de feu. Si cet étang était maintenant devant nos yeux, peu d'entre nous oseraient pécher contre Dieu.

Ceux qui sèment pour l'Esprit moissonneront de l'Esprit la vie éternelle. St.-Paul dit que «Dieu rendra à chacun selon ses œuvres; savoir la vie éternelle à ceux qui, en persévérant dans les bonnes œuvres, cherchent la gloire, l'honneur et l'immortalité.» Rom. 2:6, 7. Il décrit ainsi l'acte par lequel Dieu donnera l'immortalité à son peuple. «Nous ne dormirons pas tous, mais nous serons tous transmués en un moment, en un clin d'œil, à la dernière trompette, car la trompette sonnera et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous serons transmués. Car il faut que ce corruptible revête l'incorruptibilité, et que ce mortel revête l'immortalité.» 1 Cor. 15:51–53. Ceux qui auront ainsi part à la première résurrection seront semblables aux anges et ne mourront plus. Luc 20:36. «Ne nous lassons point de faire du bien, car nous moissonnerons en son temps, si nous ne nous relâchons pas.»

## ZACHARIE LE PROPHÈTE.

—UNE—

*EXPLICATION DU CHAPITRE VI, 1–8.*

LES QUATRE CHARIOTS ET LES CHEVAUX ROUX, NOIRS, BLANCS ET TACHETÉS CENDRÉS.

DANS cette vision, le prophète vit quatre chariots qui sortaient d'entre deux montagnes d'airain. Le premier chariot avait des chevaux roux; le second des chevaux noirs; le troisième des chevaux blancs; et le quatrième des chevaux tachetés cendrés. Les chevaux noirs s'en allèrent vers le pays de l'Aquilon et furent suivis par les chevaux blancs. Les chevaux du quatrième chariot furent divisés; les tachetés sortirent vers le pays du Midi, tandis que les cendrés eurent la mission générale d'aller çà et là sur la terre. Il n'est pas dit que les roux furent envoyés du tout. L'ange dit au prophète que ceux qui avaient été vers le pays du Nord avaient tranquilisé son Esprit concernant cette contrée.

Que pouvons-nous comprendre par cette vision? Il ne peut y avoir de doute qu'elle ne fût destinée à représenter la surveillance que Dieu exerce sur les nations par le moyen de ses anges. Car dans sa seconde vision, Zacharie vit ces chevaux et il lui fut dit que c'étaient ceux que le Seigneur avait envoyés çà et là par la terre. Il entendit aussi le rapport qu'ils rendirent à leur chef, ce qui montre qu'ils représentent des êtres intelligents, et qu'ils agissent sous l'autorité d'un être qui est leur supérieur. Zach. 1:8–11; Héb. 1:13, 14. Et dans cette vision il est dit au prophète que ceux qu'il voyait ainsi sortir sont les quatre vents des cieux qui sortent du lieu où ils se tenaient devant le Seigneur de toute la terre. Ils doivent donc représenter des êtres célestes. Zach. 6:5. L'expression «les quatre vents des cieux» devrait être rendue comme dans la Bible anglaise par «les quatre esprits des cieux», car ce sont des êtres vivants, et le mot hébreu pour vent et esprit est le même.

C'est une chose remarquable que deux des visions données à Zacharie soient répétées à Jean. Ainsi la vision des deux oliviers et du chandelier de Zach. 4, est répétée dans Apoc 11, et elle fait le fondement d'une prophétie encore plus importante. Et de même la vision des quatre esprits des cieux de Zach. 6:1–8 représentés par quatre chariots et quatre groupes de chevaux, chaque groupe étant d'une couleur différente des autres, est répétée à Jean, avec quelques variations importantes, et forme la base de la première grande chaîne prophétique du livre de l'Apocalypse. Apoc. 6:1–8.

Dans la vision de Zacharie, le nombre des chevaux n'est pas donné, mais ils forment quatre divisions, car ils sont attachés à quatre chariots. Dans la vision de Jean il y a seulement quatre chevaux, ayant chacun un cavalier; mais il n'est fait mention d'aucun chariot. Dans la vision de Zacharie, les chevaux attachés au premier chariot

sont roux, ceux du second sont noirs, ceux du troisième sont blancs, et ceux du quatrième sont tachetés et cendrés. Dans la vision de Jean, le premier cheval est blanc, le second roux, le troisième noir et le quatrième pâle.

Mais il est évident que lorsqu'il fut dit à Zacharie que ceux qu'il voyait sortir étaient les quatre esprits des cieux, il n'était pas seulement question des chevaux, car il y avait plus d'un cheval attaché à chaque chariot, ou plus de quatre en tout. De plus, le fait qu'il y avait un chariot attaché à chaque division de chevaux indique clairement que chaque groupe ou division avait un conducteur. Ces conducteurs sont donc proprement les quatre esprits des cieux dont il est parlé dans Zach. 6:5. De même, après que Jean eut vu les quatre chevaux sortir pour accomplir de grands changements dans les affaire de l'Eglise et des nations, il vit quatre anges se tenant aux quatre coins de la terre, dont l'office était de veiller sur les quatre vents, soit de les lâcher ou de les tenir, et qui, par conséquent, comme les quatre esprits des cieux de Zach. 6:5, dirigent l'action des quatre chevaux ou quatre groupes de chevaux.

Ainsi nous voyons que, dans la grande œuvre accomplie par les anges de Dieu, il y a une classe d'anges dont le devoir est de diriger et une autre classe plus nombreuse dont le devoir est d'exécuter. Les chevaux qui étaient attachés à chaque chariot étaient dirigés par l'ange qui occupait le chariot, et ainsi il résulte de cette circonstance que les chevaux qui apparaissent dans la vision de Jean sont sous l'autorité des anges qui ont le pouvoir de nuire à la terre et le pouvoir également de prévenir des calamités. Les quatre esprits des cieux de Zach. 6:5 et les quatre anges d'Apoc. 7:1, doivent donc être les mêmes. L'agitation des quatre vents sur la grande mer représente les guerres parmi les nations. Ces vents soufflent lorsque de grands royaumes s'élèvent et tombent. Dan. 7:2–7, 16, 17, 23. Il nous semble que ces terribles guerres sont dirigées par Satan et ses agents. Mais Dieu a quatre anges puissants qui retiennent ou lâchent les vents, selon qu'il le trouve bon. Sûrement Dieu gouverne les nations, alors même que le péché et la mort semblent y régner d'une manière terrible.

Nous pouvons apprendre la signification des couleurs de ces chevaux par ce que Jean nous dit de ceux qui montaient ces chevaux. Celui qui montait le cheval blanc partait en vainqueur pour remporter la victoire. Le cheval blanc doit donc représenter la victoire. Celui qui montait le cheval roux portait une grande épée et avait le pouvoir de bannir la paix de la terre. Le cheval roux devait donc dénoter des guerres et l'effusion du sang. D'après ce qu'il est dit du prix des vivres lorsque le cheval noir partit, il semble que la couleur noire doit indiquer la famine. Voyez aussi Lam. 4:8, 9. Mais il peut y avoir une famine pour entendre la Parole de Dieu, aussi bien qu'une famine pour avoir du pain. Amos 8:11–13. Celui qui montait le cheval pâle avait le pouvoir de faire mourir par l'épée, par la famine, par la mort et par les bêtes de la terre. Infliger la mort dans des formes si diverses n'indique point la guerre, mais de terribles persécutions.

Quant au premier chariot ayant des chevaux roux et dénotant l'effusion du sang il ne nous est pas dit qu'il ait été envoyé quelque part. Mais s'il n'avait eu aucune mission, il n'aurait pas été montré à Zacharie. Le second chariot représentant la famine, fut envoyé par la terre, et ceci implique que le premier était précédemment parti, car la famine suit la guerre et le carnage. Le troisième chariot, représentant la victoire, montre comment Dieu donne du répit aux nations, au milieu de leurs calamités. Le quatrième chariot semble représenter un état de choses mélangé. La couleur grise ou cendrée des chevaux est en quelque sorte semblable à la couleur du quatrième cheval de la vision de Jean.

Nous ne devons pas comprendre, d'après ces symboles, que les anges de Dieu sont les auteurs directs des calamités qui frappent les hommes. C'est le péché qui est la source du toutes les afflictions, soit qu'elles affectent les individus, soit les nations elles-mêmes. C'est Satan et ses anges qui sont les auteurs directs des calamités; mais les anges de Dieu exercent une surveillance constante, en dirigeant et en limitant le cours de ces fléaux.

Zacharie vit ces quatre chariots sortir d'entre deux montagnes d'airain. Il n'y a pas littéralement sur la face de la terre deux montagnes d'airain. Il ne peut non plus y avoir de montagne d'airain dans le ciel car, où Dieu habite, il ne doit rien se trouver de moins précieux que de l'or. Ces montagnes doivent donc être des montagnes symboliques, de même que les oliviers et le chandelier sont employés pour représenter l'Ancien et le Nouveau Testament, et l'Eglise qui en reçoit sa lumière.

Quand le mot *montagne* est employé dans la prophétie comme symbole, c'est-à-dire comme représentant quelque autre chose plus importante, il signifie un royaume. Ainsi quand la pierre qui brisa la statue devint une grande montagne et remplit toute la terre, cela signifie que le royaume de Dieu fut établi et remplit toute la terre. Dan. 2:34, 35, 44, 45. Les deux montagnes d'airain doivent donc représenter deux royaumes terrestres. Le fait qu'elles sont appelées *montagnes d'airain* nous donne les moyens de décider de quels royaumes il est parlé. Dans la vision de Nébucadnetsar, le royaume de Babylone fut indiqué par l'or, le royaume des Mèdes et des Perses par l'argent, le royaume des Grecs par *l'airain* et le royaume de Rome par le fer. Dan. 2:32, 33, 36–40.

Nous devons donc conclure que le champ d'action particulier de ces quatre chariots, comme il est représenté dans la vision de Zacharie, est le territoire de deux royaumes grecs, ou peut-être devrions-nous dire que c'est le territoire entre ces deux royaumes, qui doit servir de champ de bataille aux armées qui, des deux côtés, le croisent et le recroisent. Ceci nous donne une idée claire de l'application de cette prophétie. Lorsque le prophète eut cette vision, Babylone, le royaume d'or, avait perdu la domination, et le royaume d'argent qui est le royaume des Perses avait alors la puissance. Pendant que dura ce royaume, il y eut comparativement paix pour les Juifs.

Mais après une courte période de tranquillité relative, sous le gouvernement des Perses, le royaume d'airain fût établi sous Alexandre-le-Grand. Quoique son royaume fût divisé à sa mort en quatre royaumes, deux de ceux-ci cependant, le royaume du Nord ou Syrie et le royaume du Sud ou Egypte, eurent bientôt une importance si supérieure aux autres qu'ils continuèrent seuls d'être le sujet de la prophétie, et que les deux autres passèrent sous silence. Voyez avec combien de déatils Daniel a réprésenté ces faits au chap. 11:3–16.

La prophétie de Zacharie concernant les chevaux et les chariots qui sortaient d'entre deux montagnes d'airain et qui se rendaient dans le pays du Nord et dans le pays du Sud est donc, en substance, la même que la prophétie de Daniel concernant les guerres entre le roi du Nord et le roi du Sud, pour la possession de la Terre Sainte. Car la Palestine étant précisément située entre ces deux royaumes fut leur champ de bataille et souffrit toutes les vicissitudes de la guerre, de la famine, de la victoire, de la persécution et de l'angoisse. L'historien Josèphe et les deux livres des Maccabées nous donnent une idée bien exacte de ces événements.

La prophétie de Zacharie se rapporte spécialement aux calamités que les Juifs souffriraient de la part des rois du Nord et des rois du Sud, si le peuple de Dieu se laissait aller au péché, et elle était destinée à leur enseigner que Dieu surveille les nations par ses anges, et que son peuple serait protégé ou châtié, suivant qu'il lui obéirait ou se rebellerait contre lui. La prophétie de Jean qui ressemble tant à celle de Zacharie dans l'emploi de ces symboles nous donne un récit continu d'événements importants durant la dispensation évangélique.

Nous avons dans cette vision des chariots une autre indication que l'ange qui parlait à Zacharie était Michel l'archange ou Prince des anges; car lorsque les chariots s'en furent allés et eurent accompli leur œuvre dans le pays de l'Aquilon, il dit qu'ils avaient fait reposer son Esprit concernant cette contrée, montrant ainsi qu'ils étaient allés accomplir son commandement. Zach. 6:8.

## PENSÉES CRITIQUES ET PRATIQUES
—SUR—
## *LE LIVRE DE DANIEL.*

EXPLICATION DU CHAPITRE 11:23–26.

### UNE PROPHÉTIE LITTÉRALE.

VERSET 23. «Car après les accords faits avec lui, il usera de tromperie, et il montera, et se fortifiera avec peu de gens.»

CELUI avec lequel une alliance a été faite doit être le même pouvoir que celui dont la prophétie a parlé au verset 14, et il est démontré, au-dessus de toute discussion, que c'est l'empire romain dans l'accomplissement de la prophétie par ces trois empereurs dont nous avons déjà parlé et qui régnèrent successivement sur l'empire romain, savoir Jules-César, César-Auguste et Tibère-César. Le premier, en retournant vers la forteresse de son pays en triomphe, trébucha, tomba et ne fut plus trouvé. Vers. 19. Le second fut un exacteur; il régna pour la gloire du royaume et ne mourut, ni par rencontre ni par bataille, mais paisiblement dans son propre lit. Vers. 20. Le troisième était un fourbe du caractère le plus vil. Il prit paisiblement possession du royaume, mais son règne et sa vie se terminèrent dans la violence. Et pendant son règne, le Prince de l'alliance, Jésus de Nazareth, fut mis à mort sur la croix. Versets 21, 22. Christ ne peut point être détruit et mis à mort de nouveau. Nous ne pouvons donc trouver dans aucun autre gouvernement et dans aucun autre temps l'accomplissement de ces événements. Quelques-uns essaient d'appliquer ces versets à Antiochus, et font des souverains sacrificateurs juifs «le prince de l'alliance», quoiqu'ils ne soient jamais appelés de ce nom. C'est par la même manière de voir qu'on essaie de faire du règne d'Antiochus l'accomplissement de la petite corne de Dan. 8; et on fait ce raisonnement dans le même but, savoir de briser cette grande chaîne de preuves par lesquelles il est montré que la doctrine du second avénement est la doctrine de la Bible, et que Christ est maintenant à

la porte. Mais la chaîne ne peut être brisée ni les preuves renversées.

Le prophète, après nous avoir amenés à travers les événements séculaires de l'empire, vers la fin des septante semaines, nous fait, au verset 23, retourner au temps où les Romains entraient en rapport direct avec le peuple de Dieu, par l'alliance juive, l'an 161 av. J.-C. Depuis ce moment-là, nous sommes directement conduits par les événements au triomphe final de l'Eglise et à l'établissement du royaume éternel de Dieu. Les Juifs étant opprimés par les rois de Syrie, envoyèrent une embassade à Rome pour solliciter l'aide des Romains, et «s'unirent à eux par un traité d'amitié et d'association.» 1 Mac. 8; Prideaux, Vol. 2, page 166; *Antiq.* par Josèphe, livre 12, chap. 10, sec. 6. Les Romains accédèrent à la requête des Juifs et conclurent un traité avec eux dans ces termes:

«Décret du sénat concernant une alliance défensive et offensive avec la nation juive. Il ne sera pas permis à quiconque est sujet des Romains de faire la guerre contre la nation juive, ni d'assister ceux qui la font, soit en leur envoyant du blé, des vaisseaux ou de l'argent; et si les Juifs sont attaqués, les Romains les assisteront autant que possible; et si quelque attaque est dirigée contre les Romains, les Juifs, à leur tour, les assisteront. Et si les Juifs désirent ajouter à cette alliance défensive, ou y retrancher, cela se fera avec le consentement des Romains. Et quelque addition qu'on y fasse ainsi, cela aura force de loi.»

«Cette alliance, dit l'historien Josèphe, fut écrite par Epolème, fils de Jean, et par Jason, fils d'Eléazar, lorsque Judas était souverain sacrificateur de la nation, et que Simon, son frère, était général de l'armée. Ce fut la première alliance que les Romains firent avec les Juifs, et telle fut la manière dont elle fut conclue.»

Dans ce temps-là, les Romains étaient un petit peuple et commençaient à agir avec perfidie ou avec «tromperie», suivant la signification du mot. Dès lors ils s'élevèrent sûrement et rapidement à cette puissance qu'ils atteignirent plus tard.

Verset 24. «Il entrera dans la province paisible, et dans ses lieux gras; et il fera des choses que ses pères, ni les pères de ses pères, n'avaient pas faites; il leur répandra le pillage, le butin et les richesses, et il formera des desseins contre les forteresses, et cela jusqu'à un certain temps.»

La manière par laquelle les nations avant les jours de Rome s'étaient emparées de précieuses provinces et de riches territoires était la guerre et la conquête. Rome devait faire alors des choses que ni ses pères, ni les pères de ses pères n'avaient faites, c'est-à-dire faire ses acquisitions par des moyens paisibles. La coutume inconnue auparavant fut alors inaugurée, que des rois réunissent par legs leurs royaumes aux Romains. Rome entra en possession d'une grande partie de ses provinces de cette manière.

Et ceux qui tombèrent ainsi sous la domination de Rome n'en tirèrent pas un faible avantage. Ils furent traités avec bonté et douceur. C'était comme s'ils avaient eu la proie et le butin distribués entre eux. Ils étaient protégés contre leurs ennemis et demeuraient en paix et en sûreté sous l'égide du pouvoir romain.

Quant à la dernière partie de ce verset, l'évêque Newton pense que les Romains formèrent des desseins *depuis* les forteresses, plutôt que *contre* elles. C'est ce que faisaient les Romains du haut des puissantes forteresses de leur ville aux sept collines. «Jusqu'à un certain temps», sans doute un temps prophétique, 360 ans. Depuis quelle époque devrait-on compter ces années? Probablement depuis l'événement dont il est parlé dans le verset suivant.

Verset 25. «Après cela, il réveillera sa force et son courage contre le roi du Midi, avec une grande armée; et le roi du Midi s'avancera en bataille avec une grande et très-forte armée, mais il ne subsistera point, parce qu'on formera des complots contre lui.»

Par les versets 23 et 24, nous arrivons en deçà de l'époque de l'alliance des Juifs et des Romains dans les temps historiques où Rome acquit la domination universelle. Le verset que nous avons devant nous, nous parle d'une vigoureuse campagne contre le roi du Sud, l'Egypte, et d'une grande bataille qui eut lieu entre deux grandes et puissantes armées. De tels événements sont-ils racontés dans l'histoire de Rome comme étant arrivés à cette époque? Oui. Ce fut la guerre qui eut lieu entre l'Egypte et Rome, et cette bataille fut la bataille d'Actium. Jetons un coup d'œil sur les circonstances qui amenèrent ce conflit.

Marc-Antoine, César-Auguste et Lépide formèrent un triumvirat et jurèrent de venger la mort de Jules-César. Antoine devint le beau-frère d'Auguste en épousant sa sœur Octavie. Antoine fut envoyé en Egypte pour les affaires du gouvernement, mais il tomba victime des artifices et des charmes de Cléopâtre, la dissolue reine d'Egypte. Il conçut une telle passion pour elle qu'il épousa finalement les intérêts des Egyptiens, répudia sa femme Octavie pour plaire à Cléopâtre, accorda province après province pour satisfaire à l'avarice de cette dernière, célébra un triomphe à Alexandrie plutôt qu'à Rome, et offensa encore autrement le peuple romain, de sorte qu'Auguste n'eut aucune difficulté à engager Rome à faire résolument la guerre contre cet ennemi de la patrie. Cette guerre était ostensiblement dirigée contre l'Egypte et Cléopâtre; mais elle était en réalité contre Antoine qui était alors à la tête des affaires d'Egypte. Et la vraie cause de leur dissension était, dit Prideaux, qu'aucun ne pouvait se contenter de la moitié de l'empire romain, car Lépide étant déposé du triumvirat, chacun d'eux était résolu à devenir maître de tout le royaume, et ils abandonnèrent au sort des armes le soin de décider auquel il appartiendrait.

Antoine assembla sa flotte à Samos. Cinq cents vaisseaux de guerre d'une grandeur et d'une structure extraordinaires, ayant plusieurs ponts les uns sur les autres, portant des tours aux deux extrémités, formaient un ordre de bataille imposant et formidable. Ces vaisseaux portaient deux cent mille fantassins et douze mille chevaux. Les rois de Lybie, de Cilicie, de Cappadoce, de Paphlagonie, de Comagène et de Thrace étaient là en personne; ceux du Pont, de Judée, de Lycaonie, de Galatie et de Médie avaient envoyé leurs troupes. Le monde a rarement vu un spectacle militaire aussi splendide et aussi fastueux que cette flotte de vaisseaux de guerre, lorsque, déployant ses voiles, elle se répandit sur la surface de la mer. Surpassant toutes les autres en magnificence, venait la galère de Cléopâtre, flottant comme un palais d'or sous un nuage de voiles de pourpre. Ses drapeaux et banderoles flottaient, et les trompettes et autres musiques guerrières faisaient retentir l'air de notes joyeuses et triomphantes. Antoine suivait tôt après dans une galère presque aussi magnifique. Et la reine, enivrée à la vue de cet appareil guerrier à vue bornée, et remplie de vaine gloire, à la tête de son infâme troupe d'eunuques, menaçait follement la capitale romaine, d'une ruine subite.

César-Auguste, d'un autre côté, déploya moins de pompe, mais rechercha plutôt l'utilité. Il n'avait que la moitié autant de vaisseaux qu'Antoine, et seulement quatre-vingt mille fantassins. Mais ses troupes étaient d'hommes choisis, et sa flotte n'avait pour être manœuvrée, que des hommes expérimentés, tandis qu'Antoine, ne trouvant pas de marins en nombre suffisant, avait été obligé de remettre ses vaisseaux à des artisans de toutes classes, hommes inexpérimentés et plus propres à causer de l'embarras qu'à rendre service au moment de la bataille. La saison s'étant presque entièrement passée dans ces préparatifs, César établit ses quartiers d'hiver à Brondussium et Antoine à Corcyre, jusqu'à l'année suivante.

Aussitôt que la saison le permit, les deux armées se mirent en marche par mer et par terre. Les flottes à la fin entrèrent dans le golfe d'Ambracie en Epire, et les forces de terre s'établirent sur la côte, en face l'une de l'autre. Les généraux les plus expérimentés d'Antoine lui conseillèrent de ne pas hasarder une bataille navale avec des marins inexpérimentés, mais de renvoyer Cléopâtre en Egypte, de se retirer aussitôt en Thrace ou en Macédoine et de confier l'issue de la bataille à ses forces de terre qui étaient d'anciennes troupes. Mais lui, offrant en exemple le vieil adage *Quem Deus vult perdere prius dementat*, (Dieu rend d'abord fou celui qu'il veut détruire), infatué par Cléopâtre, ne semblait désirer que de lui plaire; et elle, se confiant dans les apparences seulement, croyait sa flotte invincible. Elle donna immédiatement l'ordre d'attaquer.

La bataille eut lieu le 2 septembre de l'an 31 av. J.-C., à l'embouchure du golfe d'Ambracie, près de la ville d'Actium.

Le monde était l'enjeu pour lequel ces rudes guerriers, Antoine et César, jouaient alors. La lutte, longtemps douteuse, fut enfin décidée par la conduite de Cléopâtre car cette dernière, effrayée au bruit de la bataille, prit la fuite lorsqu'il n'y avait aucun danger et entraîna après elle toute la flotte égyptienne. Antoine, voyant ce mouvement, perdit tout autre sentiment que son aveugle passion pour elle, la suivit précipitamment et céda à César une victoire qu'il eût pu gagner si ses forces égyptiennes lui fussent demeurées fidèles et s'il eût agi en homme.

Cette bataille marque sans doute le commencement du «temps» mentionné au verset 24. Et comme durant ce temps des desseins devaient être formés depuis la forteresse ou Rome, nous devons en conclure qu'à la fin de cette période, la suprématie occidentale cesserait, ou qu'un tel changement aurait lieu dans l'empire, que cette ville ne serait plus considérée comme le siége du gouvernement. Depuis l'année 31 av. J.-C., un temps prophétique ou 360 ans nous amènera à l'an 330 ap. J.-C. Et à cause de cela, le fait que le siége de l'empire fut transporté de Rome à Constantinople par Constantin le Grand, en cette même année, devient digne de remarque.

Verset 26. «Et ceux qui mangent les mets de sa table le ruineront, et son armée sera accablée comme d'un déluge, et plusieurs tomberont blessés à mort.

La cause de la chute d'Antoine fut la désertion de ses alliés et amis, de ceux qui mangeaient des mets de sa table. Premièrement Cléopâtre, comme nous l'avons déjà décrit, s'enfuit soudainement de la bataille, entraînant avec elle soixante vaisseaux de la flotte. Secondement l'armée de terre, dégoûtée de la folle passion d'Antoine pour Cléopâtre, passa à César qui la reçut à bras ouverts. Troisièmement, lorsque Antoine ar-

riva à Lybie, il trouva que les forces qu'il avait laissées sous l'ordre de Scorpus pour garder la frontière, s'étaient déclarées pour César. Quatrièmement, ayant été poursuivi en Egypte par son ennemi, il fut trahi par Cléopâtre et son armée se rendit à César. Par suite de ces choses, plein de colère et de désespoir, il s'ôta la vie. U. S.

## L'ÉPITRE AUX GALATES.

—UNE—

## *CONVERSATION ENTRE DEUX VOISINS.*

CINQUIÈME ARTICLE.

I

*Les Hommes inconvertis ne peuvent accomplir la Loi de Dieu, et les Hommes convertis ne doivent pas la transgresser.*

MONSIEUR B.—Depuis notre dernière entrevue, j'ai étudié avec beaucoup de soin l'allégorie que Paul a tirée de l'histoire d'Abraham et de sa famille. Gal. 4:21-31. Agar doit représenter la loi de Dieu et Sara doit représenter l'Evangile de Christ ou la promesse que Dieu fit à Abraham. Ismaël, le fils d'Agar représente ceux qui croient nécessaire d'obéir aux commandements afin d'être sauvés; Isaac, le fils de Sara, représente ceux qui se confient en Christ pour obtenir le salut. Mais Agar et son fils furent chassés, ce qui montre ce que Dieu pense de sa loi et comment il regarde ceux qui insistent sur l'observance de cette loi. Isaac, le fils de Sara, fut seul héritier, ce qui montre que l'Evangile sauve les hommes, non en coopérant avec la loi de Dieu, mais en mettant de côté cette loi. Ce n'est point l'obéissance aux commandements de Dieu, mais la foi au sang de Christ qui fait de nous des membres de la famille d'Abraham et des héritiers de Dieu.

MONSIEUR A.—Vous vous trompez respectivement à l'auteur de cette allégorie, et vous vous trompez encore plus gravement à l'égard de sa signification. Suivant Gal. 4 : 27, St.-Paul tire cette allégorie d'Esaïe 54. Dans ce chapitre, le prophète a rappelé les faits que Moïse raconte dans le livre de la Genèse concernant Abraham, Agar et Sara, et s'en sert pour illustrer les grands événements dans l'œuvre de la rédemption de l'humanité. St.-Paul a exposé cette allégorie aux Galates dans le but de corriger leur idée erronnée sur la relation du pécheur avec la loi de Dieu. Vous trouverez en examinant plus attentivement ce chapitre qu'Agar n'est point la loi de Dieu, et que les enfants d'Agar sont ceux qui transgressent les commandements de Dieu et non ceux qui les gardent. Il est vrai que ceux qui violent les commandements de Dieu ne peuvent devenir membres de la famille d'Abraham qu'en recevant le pardon par le sang de Christ; mais il n'est pas vrai qu'ils peuvent continuer à être membres de cette famille, s'ils continuent à les transgresser.

M. B.—Vous avez raison de dire qu'Esaïe est l'auteur de cette allégorie et que St-Paul n'est, dans ce passage, qu'un commentateur des paroles du prophète. Mais l'apôtre n'emploie-t-il pas cette allégorie pour mettre de côté la loi de Dieu? Agar n'est-elle pas le représentant de la loi que Dieu proclama du haut du Sinaï? Et ses enfants ne sont-ils pas ceux qui obéissent à cette loi et qui l'enseignent?

M. A.—Notre Seigneur Jésus-Christ dans son sermon sur la montagne dit que ceux qui font et enseignent les commandements seront tenus grands dans le royaume des cieux. Mat. 5 : 19. Ainsi nous savons que ceux qui gardent les commandements ne sont pas les enfants d'Agar mais les enfants de Sara. Cette allégorie ne fut pas écrite pour enseigner que Dieu prend plaisir à la transgression. Au contraire, elle fut écrite pour montrer que, si Dieu n'accepte pas les œuvres sans la foi, il n'accepte pas non plus la foi sans les œuvres. Ou pour rendre la chose plus claire: Dieu n'acceptera pas l'obéissance des hommes inconvertis comme si c'était l'accomplissement de sa loi; et, d'autre part, il ne permettra point que ceux qui ont été convertis transgressent ses commandements en prétendant croire en Christ.

II

*Les Enfants de Sara sont des personnes converties; ceux d'Agar sont celles qui sont inconverties.*

M. B.—Où trouvez-vous quelque chose dans cette allégorie qui indique une distinction entre ceux qui sont convertis et ceux qui sont inconvertis?

M. A.—Les enfants d'Agar sont nés selon la chair, c'est-à-dire qu'ils n'ont qu'une naissance naturelle. Les enfants de Sara sont nés selon l'Esprit, c'est-à-dire qu'ils ont, comme Isaac, une naissance surnaturelle. Comparez les versets 23, 28, 29, 31. Or cette naissance surnaturelle par l'Esprit est la nouvelle naissance dont Christ fait la description dans Jean 3 : 3–8. Pour être les enfants de Sara, il est nécessaire d'être nés de nouveau, c'est-à-dire d'être convertis. Mais les hommes peuvent être les enfants d'Agar simplement par leur naissance naturelle. Et ceci est confirmé par le fait que les enfants d'Agar, c'est-à-dire ceux qui sont nés selon la chair, sont représentés comme étant dans l'esclavage, tandis que ceux qui sont nés de Sara, c'est-à-dire ceux qui sont nés de nouveau, sont délivrés de cet esclavage. Comparez Gal. 4 : 22–26, 30, 31 ; 5 : 1.

M. B.—Voulez-vous dire que les enfants d'Agar peuvent devenir les enfants de Sara? Comment cela peut-il être?

M. A.—Ceci ne peut avoir lieu que par la nouvelle naissance que Nicodème avait tant de peine à comprendre. Jean 3 : 4, 9. Mais ces choses sont aussi expliquées dans Gal. 4 : 1–7, que nous avons étudiés dans notre dernière entrevue. L'apôtre divise les hommes en deux classes, c'est-à-dire en esclaves et en fils. Les esclaves ne sont pas héritiers, mais ils peuvent le devenir par l'adoption par laquelle ils deviennent fils. Lorsque cette adoption a eu lieu, ceux qui étaient autrefois esclaves ou membres de la famille d'Agar ne sont plus esclaves mais fils, membres de la famille de Sara et, par conséquent, héritiers selon la promesse. Gal. 4 : 5–7 ; 3 : 29. Cette adoption est la conversion, et l'esclavage dont nous sommes délivrés par l'adoption, est l'esclavage du péché. Il ne peut y avoir de doute que lorsque St.-Paul, dans Gal. 4, marque la distinction entre esclave et fils et entre enfants de la servante et enfants de la femme libre, il voulait directement rappeler l'enseignement de notre Seigneur comme il est rapporté dans Jean 8 : 31–36. Dans ce passage, Christ dit aux Juifs qu'ils étaient esclaves du péché et qu'ils devaient être libérés par lui afin de devenir fils et héritiers, ou membres de la famille d'Abraham. Notre Seigneur fit directement allusion à Ismaël et à Isaac et fit clairement entendre aux Juifs que, quoiqu'ils se crussent enfants d'Abraham comme Isaac, ils n'étaient, à cause du péché, que des esclaves comme Ismaël et que, comme lui, ils seraient en un certain moment chassés de la famille. St.-Paul, dans son explication de cette allégorie d'Esaïe 54, a exactement répété l'idée de Christ.

III

*Agar et Sara représentent les deux Jérusalem ; il en est de même des deux Alliances par lesquelles Dieu a choisi ces deux Villes et leurs Enfants.*

M. B.—Vous avez prouvé que les enfants d'Agar sont des personnes inconverties et que le péché est l'esclavage dans lequel elles sont tenues. Mais pouvez-vous nier qu'Agar elle-même soit la loi que Dieu proclama du mont de Sinaï?

M. A.—St.-Paul ne dit pas qu'Agar soit la loi de Dieu; au contraire, suivant lui, Agar signifie ces deux choses: 1. L'alliance que Dieu fit au mont de Sinaï avec une nation inconvertie, c'est-à-dire avec Israël selon la chair. 2. Elle représente l'ancienne Jérusalem, la cité que Dieu a choisie pour être la capitale de la nation et la place où il mit son nom. De la même manière Sara, la femme libre, représente deux choses: 1. L'alliance que Dieu fit avec Abraham appelée «la promesse» ce qui est la même chose que «la nouvelle alliance» par le sang de Christ. 2. Elle représente la Nouvelle Jérusalem qui est la cité qu'attendait Abraham. Héb. 11 : 10. Ainsi Agar représente l'ancienne Jérusalem et l'alliance par laquelle Dieu l'épousa, elle et ses enfants; et Sara représente la Nouvelle Jérusalem et l'alliance par laquelle Dieu l'épousa, elle et ses enfants. Gal. 4 : 24–26.

Ainsi, les deux alliances sont proprement représentées, non par les deux femmes elles-mêmes, mais plutôt par les deux alliances faites par Abraham, la première avec Sara, la seconde avec Agar. Car ce sont les deux Jérusalem et non les deux alliances, qui sont les mères réelles des deux familles, tandis que «l'Israël selon la chair» et «l'Israël de Dieu» sont les deux familles. Le mariage de Sara représente l'alliance par laquelle Dieu épousa la Nouvelle Jérusalem et sa famille. Le mariage d'Agar représente l'alliance par laquelle Dieu épousa l'ancienne Jérusalem et la nation d'Israël. Sara et Agar ne représentent les deux alliances qu'autant qu'il s'agit de leur alliance avec Abraham, et parce que c'est par ces alliances qu'elles furent les mères de ses enfants. Mais comme mères de ces deux familles, elles représentent dans cette allégorie les deux Jérusalem. Gal. 4 : 25, 26.

M. B.—Ce que vous dites là pour montrer qu'Agar et Sara représentent les deux Jérusalem doit être vrai. Mais Agar, en raison de sa relation avec Abraham, représente aussi l'alliance de Sinaï, et suivant le verset 24, ceux qui deviennent membres de la famille d'Abraham par cette alliance deviennent aussi esclaves et non point fils.

M. A.—Vous vous trompez respectivement au Sinaï. Cette alliance ne rend pas les hommes esclaves du péché, mais elle les trouve tels, et n'a pas le pouvoir de les délivrer de cette servitude. Elle exige l'obéissance mais n'a pas le pouvoir de pardonner le péché et ne sait rien de l'adoption par laquelle ceux qui sont les esclaves du péché peuvent devenir fils et héritiers. Elle ne connaît que la naissance qui est selon la nature, et est étrangère à la nouvelle naissance ou conversion. Cette alliance cependant n'est pas simplement la loi de Dieu.

IV

*La différence existant entre l'Alliance du mont Sinaï et la Loi des Dix Commandements.*

M. B.—Vous faites alors une distinction entre l'alliance de Sinaï et la loi que Dieu

proclama de cette montagne. En vertu de quoi faites-vous cette distinction?

M. A.—Une alliance signifie littéralement un accord mutuel. Mais une loi est établie par l'autorité d'un législateur, sans égard au consentement des personnes qui doivent être gouvernées par elle. Il y a donc une distinction manifeste entre une alliance et une loi; car la première ne peut être établie que par le consentement des deux parties, tandis qu'une loi peut être établie par l'autorité d'une seule partie. Ainsi dans Ex. 19, il est dit que Dieu fit une alliance avec Israël comme nation, concernant sa loi, et il est dit qu'il ratifia cette alliance avec eux dans Ex. 24. L'alliance consistait en promesses mutuelles. 1° Les enfants d'Israël promettaient de garder la loi que Dieu allait leur donner. 2° Dieu promettait que s'ils faisaient cela, il ferait d'eux un royaume de sacrificateurs et une nation sainte. Ex. 19 : 5, 6. L'obéissance à la loi de Dieu ou dix commandements était donc la condition de l'alliance faite entre Dieu et Israël au mont de Sinaï. C'est pour cette raison que les commandements eux-mêmes sont souvent appelés l'alliance, comme dans Ex. 34 : 28; Deut. 4 : 13; 1 Rois 8 : 9, quoique les commandements fussent simplement la loi qu'Israël s'était engagé à garder.

M. B.—Pouvez-vous me montrer plus clairement ce qui distingue une alliance d'une loi?

M. A.—La distinction est indiquée par ce fait important: la désobéissance du peuple à la loi de Dieu détruisit l'alliance qu'il avait faite avec Dieu, de sorte qu'il ne pouvait pas réclamer les bénédictions que Dieu promit par cette alliance. Mais cette désobéissance ne détruisit pas la loi de Dieu, car la loi ne tire pas son autorité du consentement du peuple, mais de la puissance du Législateur. Le péché put détruire l'alliance que Dieu fit avec Israël, mais la loi de Dieu garda son autorité avec le pouvoir de punir les transgresseurs.

V

*Comment l'Acte de traiter Alliance différait de la Proclamation de la Loi.*

M. B.—Ce sont de nouvelles idées pour moi, et elles sont très-importantes. Voulez-vous alors montrer comment l'acte de Dieu de faire alliance avec Israël au Sinaï est distinct de l'acte de proclamer sa loi sur cette montagne?

M. A.—L'acte de Dieu de faire alliance avec Israël était un acte de mariage par lequel Dieu devenait l'époux de cette nation. Jér. 31 : 32; 2 : 2; 3 : 14, 20 Ce mariage est rapporté dans Ex. 19. Ainsi lorsque le peuple fut arrivé au mont Sinaï, Moïse monta vers Dieu, et Dieu l'envoya dire au peuple qu'ils avaient vu comment il les avait délivrés des Egyptiens, et comment il les avait amenés vers lui. «Maintenant donc, dit Dieu, si vous obéissez à ma voix et si vous gardez mon alliance, vous serez aussi d'entre tous les peuples mon plus précieux joyau.» Ex. 19 : 1–6. Alors Moïse vint vers le peuple et exposa devant eux l'offre que Dieu avait faite de les prendre à lui et d'être l'époux de la nation. Vers. 7. Ce fut le premier acte de l'alliance traitée entre les deux parties. «Alors tout le peuple d'un commun accord répondit et dit: Nous ferons tout ce que l'Eternel a dit. Et Moïse rapporta à l'Eternel toutes les paroles du peuple.» Vers. 8. Ce fut le second acte de l'alliance, et par cet acte le peuple, en qualité de nation, contracta un mariage avec Dieu.

M. B.—Je n'ai jamais fait suffisamment attention au fait de ce mariage.

M. A.—Puis, la première chose pour Dieu fut de proclamer sa loi en personne. «Et le troisième jour au matin il y eut des tonnerres, des éclairs et une grande nuée sur la montagne avec un son très-fort de cornet.» Ex. 19 : 16. Alors Dieu prononça les dix commandements et n'y ajouta rien. Ex. 20 : 1–17; Deut. 5 : 22. Ceci fut la proclamation de la loi que St.-Paul a distinguée de l'acte de faire alliance. Rom. 9 : 4.

M. B.—Que fut-il fait après la proclamation de la loi pour compléter l'alliance entre Dieu et Israël, ou pour compléter le mariage du peuple avec Dieu?

M. A.—Après la proclamation de la loi, Moïse monta sur la montagne vers Dieu (Ex. 20 : 21) et reçut les instructions contenues dans Ex. 21 à 23. Alors il revint vers le peuple et rapporta tout ce que Dieu lui avait dit. Leur promesse d'obéir, rapportée dans Ex. 19, fut faite avant qu'ils entendissent la voix de Dieu. Maintenant qu'ils avaient entendu cette voix, ils étaient appelés soit à ratifier et confirmer leur promesse, soit à l'annuler. «Et tout le peuple répondit d'un commun accord et dit: Nous ferons toutes les choses que l'Eternel a dites.» Ex. 24 : 3. Mais ceci n'était pas tout, car il est dit que Moïse écrivit toutes les paroles du Seigneur dans un livre qui fut appelé le «livre de l'alliance». Alors il lut le livre devant le peuple, de sorte qu'ils purent entendre toutes ces choses pour la troisième fois. Et le peuple répondit pour la troisième fois: «Nous ferons toutes les choses que l'Eternel a dites.» Ensuite pour achever de la manière la plus impressive cette alliance ou mariage, Moïse répandit du sang sur le livre et sur le peuple et dit: «Voici le sang de l'alliance que l'Eternel a traitée avec vous selon toutes ces paroles-là.» Ex. 24 : 4–8.

VI

*St.-Paul montre que l'Alliance du mont Sinaï est le Contrat concernant la Loi de Dieu rapporté dans Ex. 24 : 3-8.*

M. B.—Ces faits sont très-impressifs et ils semblent distinguer clairement entre l'alliance faite entre Dieu et Israël au Sinaï, et la loi des dix commandements que le peuple promit de garder. Mais êtes-vous certain que ce mariage rapporté dans le livre de l'alliance (Ex. 24 : 7, 8) est ce que St.-Paul entend par l'alliance du mont Sinaï?

M. A.—Nous avons le témoignage direct de l'apôtre qui certifie ce fait. Il dit: «C'est pourquoi aussi le premier testament ne fut pas établi sans effusion de sang. Car après que Moïse eut prononcé à tout le peuple tous les commandements de la loi, il prit le sang des veaux et des boucs avec de l'eau et de la laine teinte en écarlate et de l'hysope et il en fit aspersion sur le livre même et sur tout le peuple, disant: Ceci est le sang du testament que Dieu a ordonné en votre faveur.» Héb. 9 : 18–20. Ainsi St.-Paul parle du contrat rapporté dans Ex. 24 : 3–8 comme étant l'alliance du mont Sinaï.

M. B.—Je ne puis nier que l'apôtre n'affirme directement ce que vous avez dit concernant l'alliance que Dieu fit avec Israël au Sinaï.

M. A.—Nous savons par les faits que nous venons de présenter que l'alliance de Sinaï fut le contrat par lequel Dieu épousa Israël, à condition que le peuple obéît à sa loi des dix commandements. L'alliance devait durer aussi longtemps que le peuple garderait les commandements de Dieu; et l'alliance serait annulée, si jamais leur méchanceté devenait si grande que Dieu ne pût plus les supporter. Mais la loi de Dieu condamnant le péché et soutenant la droiture, ne sera jamais annulée par la méchanceté des hommes, mais durera aussi longtemps que l'autorité de Dieu.

M. B.—Quelles étaient les erreurs spéciales des Galates que l'apôtre cherchait à corriger par cette allégorie?

M. A.—Nous devons renvoyer l'étude de cette question jusqu'à notre prochaine entrevue.

## LA TRADITION ET LA BIBLE.

DIEU donna la Bible par l'inspiration du St.-Esprit. Ce volume est utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit saint et accompli et parfaitement propre pour toute bonne œuvre. 2 Tim. 2 : 16, 17. Nous ne devons pas ajouter à la Parole de Dieu, et nous sommes avertis de n'en rien retrancher. Prov. 30 : 5, 6; Deut. 4 : 2; 12 : 32. Si nous obéissons à cette instruction, nous nous conformerons exactement à la volonté de Dieu. Nous ne créerons pas des institutions et des commandements pour les ajouter à ceux que Dieu a donnés, et nous ne négligerons ni ne transgresserons aucune des choses que Dieu a commandées.

Mais les hommes osent ajouter à la Bible et en retrancher; ils sont même si loin de penser que c'est un péché qu'ils regardent cela comme une vertu. L'autorité par laquelle ils justifient cette manière de faire est la tradition. Or la tradition a une origine qui est absolument indéfinie et incertaine. Les hommes supposent que Christ enseigna à ses disciples des choses d'une nature différente de celles qu'ils ont écrites. Ils supposent que les apôtres répétèrent de bouche ces choses aux disciples de la génération suivante, que ceux-ci les répétèrent à une autre génération, et ainsi de suite dans une succession constante. Ainsi au second, au troisième ou au quatrième siècle, les hommes commencèrent à écrire ce qui leur était parvenu de cette manière, par tradition. Ces écrits sont connus de notre temps sous le nom d'écrits des Pères de l'Eglise. Quelques uns de ces ouvrages contiennent des renseignements de valeur concernant le temps dans lequel vivaient leurs auteurs et des explications utiles de certains passages de la Bible.

Mais lorsque les hommes ont affaire avec les traditions, ils s'éloignent toujours des déclarations de la Bible, et cela quelquefois d'une manière très-grave. Quand les traditions ne contredisent pas la Bible, elles peuvent être vraies; mais dans ce cas même, il n'est pas prudent de les suivre, car elles peuvent être entièrement fausses. Mais lorsque les traditions ne sont pas d'accord avec la Parole de Dieu, nous savons qu'elles sont absolument fausses. La Bible provient de Dieu. Quelles que soient les traditions qui contredisent la Bible, elles doivent procéder de Satan, l'adversaire de Dieu et des hommes. Il y a cependant beaucoup de gens qui semblent n'avoir jamais pensé à ceci. Ils reconnaissent que la Bible vient de Dieu, mais ils pensent que la tradition vient aussi de Dieu, même si elle contredit ce qu'il a dit dans sa Parole. Ils osent donc accepter la tradition, quand même elle les porte à désobéir aux commandements de Dieu. Il y a toujours une chose qui favorise le triomphe de la tradition sur la Bible: la tradition est populaire et agréable, mais la Bible indique toujours le devoir de renoncer à soi-même et de crucifier le vieil homme avec ses œuvres.

La tradition fait la puissance de l'église de Rome. Ses doctrines, ses cérémonies et

ordonnances reposent principalement sur la tradition, comme cette église l'admet ouvertement. Sa règle de foi n'est pas la Bible seule, mais la Bible et la tradition ; et quand toutes deux sont ainsi jointes, la tradition l'emporte toujours. Dans ce cas, les hommes ne disent pas: Nous n'accepterons la tradition que pour autant qu'elle sera d'accord avec la Bible, mais ils disent plutôt : La tradition nous est parvenue pour nous enseigner la signification de la Bible et pour suppléer à ce qui manque à ce livre. La tradition a donc toujours la préférence, et la Bible doit céder à cet usurpateur.

Si l'église de Rome renoncait à la tradition pour retourner à la simplicité de la Bible, nous ne verrions plus une vaste organisation composée en majeure partie d'hommes inconvertis, mais nous verrions, comme dans le livre des Actes, beaucoup d'églises composées chacune d'hommes et de femmes qui auraient été convertis. Il n'y aurait ni pape, ni cardinaux, ni archevêques, ni évêques, ni inquisition, ni pompeuses cérémonies, mais il y aurait des pasteurs et des évangélistes semblables à Etienne, qui était rempli du St.-Esprit et de foi, et les membres de ces églises garderaient les commandements de Dieu et la foi de Jésus sans se tourner à droite ou à gauche pour suivre la tradition.

La tradition est le grand élément de faiblesse dans l'Eglise protestante. Il n'en est pas ainsi par nécessité mais par infidélité de la part des protestants à la grande doctrine de la Réformation, qui est que la Bible seule, et non la Bible avec la tradition, est la règle par laquelle Dieu gouverne les hommes. Devant cette règle, le papisme s'efface tout entier, ainsi que toutes les ordonnances humaines qui sont conservées parmi les protestants. Ce qui a fait la faiblesse des protestants, c'est qu'en se séparant de l'église de Rome, ils ont emporté avec eux des institutions qui ne pourraient être maintenues sans le secours de la tradition, et qui annulent quelques-unes des institutions de la Bible.

Ceci les a mis dans la nécessité de recourir constamment à la tradition pour renforcer le faible appui que les institutions dont nous parlons pouvaient tirer de la Bible. Et ceci a donné aux catholiques romains l'occasion de dire que les protestants ne font pas de la Bible leur seule autorité, mais que tout en niant que la tradition doive être ajoutée à la Bible, ils ajoutent réellement la tradition à ce livre, mais ne la suivent qu'autant qu'elle leur convient, tandis qu'eux, les catholiques, la suivent en plein.

Ce reproche a certainement quelque force. Nous rappelons particulièrement le changement du quatrième commandement. Nous avons souvent montré que la Bible ne fait aucune allusion à ce changement comme d'un acte accompli par autorité divine, mais on nous réplique que les Pères de l'Eglise disent que ce changement fut fait par Christ et qu'ils ont appris ce fait des apôtres par tradition. Dans les numéros subséquents de notre journal, nous espérons examiner la valeur de cette assertion.

## L'HOMME PILLERA-T-IL DIEU?

LE Seigneur a fait dépendre la diffusion de sa connaissance et de la vérité sur la terre des efforts volontaires et des offrandes de ceux qui ont été rendus participants des biens célestes. Le nombre de ceux qui sont appelés à travailler comme ministres ou comme missionnaires est comparativement restreint; mais, par contre, des multitudes de personnes doivent aider de leurs moyens à répandre la vérité. L'histoire d'Ananias et de Saphira nous est donnée, afin que nous puissions comprendre le péché qu'il y a de tromper concernant les dons et les offrandes. Ils avaient promis volontairement de donner une partie de leur bien pour aider à la cause de Christ; mais quand ils eurent l'argent dans leurs mains, ils ne voulurent point accomplir ce vœu, tout en faisant croire aux autres qu'ils avaient tout donné. Leur punition fut exemplaire afin qu'elle servit d'avertissement perpétuel aux chrétiens de tous les âges. Le même péché prévaut de nos jours d'une manière effrayante; pourtant nous n'entendons point parler de semblables punitions. Le Seigneur a montré une fois aux hommes avec quelle horreur il regarde une telle offense envers ses droits sacrés et sa dignité, et ensuite il les a laissés suivre les principes généraux de sa divine administration.

Les offrandes volontaires et les dîmes constituent le revenu de l'Evangile. Dieu réclame de l'homme une certaine portion des biens qu'il lui confie, c'est-à-dire un dixième; mais il laisse à chacun la liberté d'évaluer cette dîme, de même que celle de donner davantage. Ils doivent donner ce qu'ils ont résolu dans leurs cœurs. Mais lorsque le cœur est inspiré par l'influence de l'Esprit de Dieu, et qu'on fait un vœu de donner une certaine somme, celui qui a fait cette promesse n'a plus aucun droit à la portion consacrée. Il a fait son engagement devant les hommes et ils sont appelés à être témoins de cette transaction. En même temps il a pris l'obligation la plus sacrée de coopérer avec le Seigneur pour établir son royaume sur la terre. Des promesses de cette sorte faites aux hommes seraient considérées comme des engagements. Sont-elles moins sacrées et obligatoires lorsqu'elles sont faites à Dieu? Les promesses faites devant la conscience sont-elles moins obligatoires que les conventions écrites devant les hommes?

Lorsque la lumière divine luit avec une clarté et une puissance extraordinaires, l'égoïsme habituel lâche ses étreintes, et il se manifeste dans le cœur une disposition à donner pour la cause de Dieu. Personne ne doit s'attendre à ce qu'il lui soit permis d'accomplir la promesse faite dans ce moment, sans qu'il y ait protestation de la part de Satan. Il n'aime pas à voir s'établir sur la terre le royaume du Rédempteur. Il suggère que le vœu est trop grand, qu'il peut nous paralyser dans nos efforts pour acquérir des biens et nous empêcher de satisfaire les désirs de la famille. La puissance de Satan sur le cœur humain est étonnante. Il travaille très-ardemment à renfermer le cœur dans son égoïsme.

Le seul moyen que Dieu ait choisi pour avancer et soutenir sa cause est de bénir les hommes dans leurs biens. Il leur donne le soleil et la pluie; il fait prospérer la végétation; il donne la santé et la capacité d'acquérir des biens. Toutes nos bénédictions viennent de sa main libérale; en retour, il veut que les hommes lui montrent leur reconnaissance en lui en rendant une partie en dîmes, en offrandes volontaires et en offrandes d'actions de grâces.

Les cœurs des hommes s'endurcissent par l'égoïsme, et, comme Ananias et Saphira, ils sont tentés de garder une partie du prix, tout en prétendant donner la dîme de leur revenu. L'homme pillera-t-il Dieu? Si les dîmes étaient exactement payées suivant le plan de Dieu—un dixième de tous les revenus—il y aurait en abondance de quoi avancer la cause de Dieu.

Mais, dira quelqu'un, on demande continuellement pour la cause; je suis fatigué de donner. En est-il ainsi? alors permettez-moi de vous demander si vous êtes fatigué de recevoir de la main bienfaisante de Dieu. Tant qu'il ne cesse pas de vous bénir, vous ne cessez pas d'être sous l'obligation de lui rendre la portion qu'il réclame. Il vous bénit afin que vous puissiez être en bénédiction aux autres. Lorsque vous serez fatigué de recevoir, alors vous pourrez dire: Je suis fatigué de tant de demandes de donner. Dieu se réserve une partie de tout ce que nous recevons. Lorsque ceci lui est rendu, la portion qui reste est bénie. Mais quand elle est retenue, le tout est tôt ou tard maudit. Ce que Dieu demande est en premier lieu; tout le reste est secondaire.

Dans chaque église il devrait être établi une caisse pour les pauvres; puis que chaque membre présente une offrande volontaire à Dieu, une fois par semaine, ou une fois par mois, selon que ce serait le plus convenable. Cette offrande exprimera notre gratitude pour les dons de la santé, de la nourriture et des vêtements convenables. Et, suivant que Dieu nous a béni dans ces choses, nous donnerons pour les pauvres, les souffrants et les malheureux. Je voudrais spécialement appeler l'attention sur ce point. Souvenez-vous des pauvres. Renoncez au luxe et même au confort pour venir en aide à ceux qui ne peuvent obtenir qu'une nourriture et des vêtements insuffisants. Ce que vous ferez pour eux, vous le ferez pour Jésus, dans la personne de ses saints. Il voulut connaître lui-même les souffrances de l'humanité. N'attendez pas jusqu'à ce que tous vos besoins imaginaires soient satisfaits. Dans vos dons, ne vous fiez pas à vos sentiments qui vous poussent tantôt à donner largement et tantôt à retenir avec égoïsme. Donnez régulièrement, soit dix, ou vingt, ou cinquante centimes, ou un franc par semaine; donnez selon vos moyens, et selon que vous désirez le voir inscrit dans les livres de Dieu au jour du Jugement.

Nous vous remercierons pour vos souhaits de bonheur, mais les pauvres ne peuvent être assistés par des vœux de prospérité seuls. Il faut qu'ils aient des preuves tangibles de votre bonté, en nourriture et en vêtements. La volonté de Dieu n'est point qu'aucun de ses disciples mendie son pain. Il vous a donné en abondance, afin que vous assistiez dans leur nécessité ceux qui ne peuvent pas pourvoir à leurs besoins par leur industrie et leur économie. N'attendez pas qu'ils vous exposent eux-mêmes leurs nécessités. Faites comme Job. Il recherchait les choses qu'il ne connaissait pas. Allez faire un tour d'inspection et voyez où il y a des nécessiteux et comment vous pouvez le mieux les aider.

Beaucoup de personnes dérobent Dieu dans les dîmes et dans les offrandes, et il en résulte que l'œuvre de Dieu est beaucoup retardée. La malédiction de Dieu reposera sur ceux qui vivent des libéralités de Dieu et qui pourtant ferment leur cœur et ne font rien, ou à peu près rien, pour avancer sa cause. Frères et sœurs chrétiens, comment notre Père bienfaisant peut-il continuer à faire de vous ses économes, vous pourvoyant de richesses que vous devez employer pour lui, lorsque vous les retenez toutes pour vous-mêmes, par égoïsme?

Ecoutez ce conseil du Seigneur: «Apportez toutes les dîmes aux lieux ordonnés, pour les garder, et qu'il y ait de la provision dans ma maison; et éprouvez-moi en cela,» «si je ne vous ouvre pas les canaux des cieux, et si je n'épuise pas sur vous la bénédiction, en sorte que vous n'y pourrez pas suffire. Je réprimerai pour l'amour de

vous celui qui dévore, et il ne vous gâtera point les fruits de la terre: et vos vignes ne seront point stériles dans la campagne, a dit l'Eternel des armées. Toutes les nations vous diront heureux, parce que vous serez un pays désirable, a dit l'Eternel des armées.» E. G. W.

# Tempérance

ET je mis devant les enfants de la maison des Récabites des gobelets pleins de vin, et des tasses, et je leur dis: Buvez du vin. Et ils répondirent: NOUS NE BOIRONS POINT DE VIN. Jér. 35:5, 6.

## HABITUDE DE FUMER.

PAR M. NEAL DOW.

L'HABITUDE d'user du tabac est devenue un mal si grand sous tant de rapports que de sérieux efforts devraient être faits pour la repousser, si ce n'est l'extirper de la bonne société. Je ne pense pas qu'il y ait au monde quelque coutume ou habitude plus absurde que celle-là et qui ait moins de raisons d'être. Il n'en est point qui, plus que celle-ci, fasse de ses victimes les abjects esclaves d'un fol exemple.

Il y a un grand nombre d'années qu'un vaisseau américain échoua dans le canal de Nootka, mer de Béhring. Un récit en fut publié sous le nom de «Narration de Jewett». Dans ce temps-là, tout ce pays était un pays inconnu. Les sauvages de Nootka avaient de curieuses coutumes, entre autres celle d'avoir un bois d'environ huit ou dix pouces de long, passé horizontalement à travers le cartilage du nez et se projetant de chaque côté, de quatre ou cinq pouces. Les matelots le nommaient «vergue de misaine»; quelquefois, lorsque par accident ils en accrochaient une extrémité, elle était presque arrachée. Les naturels de quelques régions ont dans la lèvre inférieure une rainure longue et horizontale dans laquelle ils font passer un grand morceau de bois qui avance la lèvre et en fait une espèce de tablette. Les nègres de quelques tribus africaines s'arrachent les deux incisives supérieures. Dans quelques autres tribus, elles sont usées, de manière à leur donner la forme de dents de scie. D'autres sauvages sont tatoués et d'autres ont eu, dans leur enfance, la tête aplatie entre deux pièces de bois. Aucune de ces coutumes n'est plus absurde ni plus déraisonnable que l'habitude de faire usage du tabac.

C'est beaucoup plus absurde que l'usage des liqueurs fortes. Je ne dis pas plus nuisible à la société ou à la victime, mais plus absurde. Les victimes de cette dernière ont été, dans la plupart des cas, entraînés dans cette habitude par l'exemple et l'influence des autres, et ils n'ont point su y résister. Mais il est agréable au goût de prendre des boissons alcooliques, lorsqu'on n'en prend que peu à la fois, de sorte qu'il est facile à un jeune homme faible, irréfléchi et sans expérience, n'ayant pas eu l'occasion d'observer les choses de près, de se laisser entraîner, pas à pas, jusqu'à ce que l'habitude de boire soit tellement enracinée qu'il ne puisse l'abandonner.

Mais il n'en est pas ainsi du tabac. La première fois qu'on en fait usage, on est pris d'un grand dégoût. Et même pire que cela, ses victimes souffrent de nausées, de maux de cœur, de vomissements, de maux de tête auxquels les horreurs du mal de mer ne peuvent être comparées. Les lèvres deviennent bleues, la face prend une teinte pâle, livide, les yeux ressemblent à ceux d'un poisson mort, les jambes fléchissent et tremblent, les muscles deviennent mous et flasques, puis viennent les vomissements violents et douloureux; tous les symptômes de la mort se remarquent, ce qui serait bientôt une réalité, si l'inexprimable souffrance n'obligeait pas le pauvre fou à renvoyer à plus tard ses essais de devenir un homme par ce moyen. C'est ainsi que finit la première leçon. Le faible jeune homme prend toujours la résolution de ne plus toucher de tabac et tient sa résolution jusqu'à ce qu'il soit entièrement guéri des effets de sa première leçon. Plus tard, il voit d'autres jeunes gens comme lui qui ont réussi à vaincre leur dégoût du tabac. S'ils ont réussi, pourquoi n'y arriverait-il pas aussi? Ils se moquent de lui et le persuadent qu'après quelques jours, tout au plus quelques semaines, tout sera passé. Ils se pavanent dans les rues ou dans les autres places publiques avec tant de prestance; ils ont un air tellement viril; il y a tant de grâce dans leur manière de tenir leur cigare entre le pouce et l'index et d'en faire tomber la cendre avec le petit doigt! Lorsqu'ils remettent le cigare à la bouche, c'est avec une telle crânerie; leur tête se rejette légèrement de côté avec un tel air d'importance, et leurs yeux se portent en même temps si rapidement à droite et à gauche pour voir qui les observe et les admire! Ah! c'est tout à fait irrésistible, et notre pauvre benêt de jeune garçon s'en va derrière une grange ou dans quelque autre lieu secret, et prend sa seconde leçon. Tout ceci est soigneusement caché aux parents, de sorte que l'élève fumeur doit aller au lit avant souper, sous prétexte d'un mal de tête. Prétexte? Ce n'est point une feinte; il éprouve d'affreux maux de tête, avec le retour de terribles nausées. En quelques semaines au plus, notre garçon a appris à fumer.

Or, en faisant cela, il a mis en usage plus de résolution, il a agi avec plus d'énergie qu'il n'en faudrait pour acquérir une bonne connaissance de la géométrie ou d'une langue moderne. Mais au fond, qu'a-t-il acquis? Quelque bien? Aucun. Les moyens de faire du bien? Pas du tout. A-t-il acquis du plaisir ou quelque chose qui en procure? Nullement. Alors, qu'a-t-il réellement gagné? L'habitude de fumer. Est-ce là tout? Oui, c'est absolument tout ce qu'il a gagné.

Mais assurément il doit en résulter quelque chose, sans cela nous ne verrions pas les hommes fumer toute leur vie. Oui, il en résulte quelque chose. Qu'est-ce donc? Ceci, seulement ceci: C'est que l'esclave de l'usage du tabac s'est créé un besoin absolu dont il ne peut se débarasser. Il est dans une grande agitation si, par malheur, il a perdu son tabac. Le besoin de fumer est tout aussi grand chez lui que ne l'est pour les autres celui de manger ou de boire. Il souffre bien plus d'être privé de tabac que s'il était privé de nourriture. Dans quelque sortie que ce soit, faire une provision de tabac lui est une nécessité aussi absolue qu'aux autres de faire provision de nourriture. Mais alors, il éprouve sûrement un grand plaisir de fumer. Non; il n'y a là aucun plaisir. La fumée ne lui procure que ceci: elle le prévient de la souffrance qu'il éprouve lorsque le tabac lui manque.

Un monsieur me fit ce récit qui dépeint bien la condition des victimes du tabac. Il était sujet aux maux de tête. Il avait une petite place, au-dessus de l'œil droit, où la douleur était insupportable; mais elle disparaissait à l'instant quand sa femme mettait la main dessus. J'étais un jour chez lui lorsqu'il entra et se jeta dans son fauteuil, souffrant terriblement. Sa femme courut à lui et lui mit la main sur le front. Il s'écria aussitôt: «Cette terrible douleur a disparu. Je suis si bien.» «Mais, demandai-je, combien de temps la main de votre femme doit-elle rester là, pour faire disparaître entièrement votre mal de tête?»

«Peut-être quinze, vingt, trente minutes,» dit-il.

Or cela peint exactement la condition de la victime du tabac. Sans sa pipe ou son cigare, le fumeur souffre cruellement; mais avec son tabac il n'y a point de souffrance, s'il y en a, elles disparaissent. Voici deux hommes qui viennent de dîner: l'un tient un cigare, l'autre pas. Pourquoi cela? L'un a pris l'habitude de fumer et l'autre pas. L'un serait bien malheureux sans son cigare, malgré le bon dîner qu'il a eu; l'autre est parfaitement content de son dîner sans cigare. L'un prendrait plutôt le cigare que le dîner, s'il ne pouvait avoir l'un et l'autre, parce qu'il souffrirait beaucoup moins d'être privé de la nourriture que du tabac. L'autre n'accepterait pas, pour son propre usage, un vaisseau chargé des meilleurs cigares du monde. L'un donnerait son dernier argent pour un cigare et se passerait de nourriture, après avoir jeûné un jour, tandis que l'autre mettrait un caillou de la rue dans sa bouche, plutôt qu'un cigare.

Mais il doit y avoir sûrement quelque plaisir, quelque jouissance à fumer, sans cela des hommes sensés ne se laisseraient pas aller à une habitude aussi répugnante? Non, il n'y a absolument aucun plaisir, aucune jouissance dans l'usage du tabac, excepté celle qui consiste à prévenir ou à faire disparaître la grande souffrance de ceux qui en sont privés.

Nous allons nous promener par un beau jour d'été en bateau à vapeur sur un lac ou un fleuve, en nombreuse société de dames et de messieurs. Pourquoi voyons-nous çà et là sur le pont des messieurs de bonne société qui fument? Pourquoi font-ils cela? Parce qu'ils seraient très-mal à l'aise et même souffrants, s'ils ne pouvaient point fumer. Ils ne pourraient supporter d'être privés de tabac jusqu'à leur retour chez eux. Ils sont les esclaves du tabac sans même le savoir.

Pourquoi en voyons-nous quelques-uns d'entre eux aller çà et là, autour des dames et des messieurs qui ne fument pas, avec leur odeur dégoûtante?

Ce sont des hommes dont le sens moral a été émoussé, si ce n'est tué, par l'habitude de fumer. Ils ne pensent pas même que les personnes qui sont près d'eux ont droit à l'air pur et frais, si important au bien-être et à la santé, et ils l'empoisonnent de fumée de tabac. Tous ont droit à l'air pur autant qu'à l'argent qu'ils ont dans leurs poches, et l'enlever par la fumée du tabac, c'est tout autant les voler dans un sens moral, que de dépouiller leurs poches; mais les victimes du tabac n'y pensent pas ou n'y veulent pas prendre garde.

Un docteur de ma connaissance dit que mentir est un symptôme de l'habitude de boire. De la même manière, et au même degré, l'habitude de fumer amortit tellement le sens moral que sa victime n'hésitera pas à gêner, à nuire aux autres, dans n'importe quel degré, dans le seul but de satisfaire son plaisir sensuel. Il ne pense pas même au bien-être ou aux droits des autres, ou bien il leur est devenu indifférent.

Ne faudrait-il pas instruire les jeunes gens fréquentant les instructions religieuses des maux qui résultent inévitablement de cette habitude d'user du tabac, afin qu'à l'occasion ils puissent avertir ceux qui les entourent?

# Correspondance.

## EXTRAITS DE LETTRES.

VOICI une lettre que nous avons reçue d'un monsieur de France:

Je vous envoie ci-joint la somme de neuf francs dont cinq pour mon réabonnement aux SIGNES DES TEMPS pour 1883, trois pour achat du premier volume de votre journal qui a commencé en 1876, puis un franc à la veuve Ribton.

C'est toujours avec plaisir que je lis LES SIGNES DES TEMPS, c'est un journal qui donne beaucoup à réfléchir, il est toujours de plus en plus instructif et édifiant et il stimule à lire les Saintes Ecritures.—Bien souvent votre journal est un sujet de discussion chez nous; les uns approuvent, les autres rejettent, et cela nous fait du bien, au moins nous sortons quelquefois de notre engourdissement. Je demande à Dieu qu'il vous bénisse et qu'il soutienne dans leurs combats tous les rédacteurs des SIGNES DES TEMPS et tous ceux qui travaillent à son œuvre.

Extrait d'une lettre de Suisse:

Je dois vous rendre témoignage que je lis LES SIGNES DES TEMPS avec joie et qu'ils m'intéressent vivement. Je ne suis pas fortuné, mais j'ai assez pour que le Seigneur me permette de faire cette dépense avec fidélité. Je vous suis bien reconnaissant de me l'avoir envoyé gratis pendant la fin de l'année 1882; dorénavant veuillez me considérer comme abonné et m'envoyer le prochain numéro en remboursement s. v. p. Je me joins à vous, chers amis et frères, pour appeler la bénédiction de Dieu sur tout ce qui tend à amener des pécheurs à la foi en Jésus, notre adorable Sauveur.

Un ami de Suisse nous érit:

Il y a quelque temps que je ne vous ai pas écrit et je suis heureux de vous dire que c'est toujours avec intérêt que je lis votre journal, et aussi le traité que j'ai reçu sur Matthieu 24; j'en ai été pénétré, et mon désir est d'être trouvé en Christ à son avénement, car ce jour me parait toujours plus près, d'après l'explication que j'ai lue.

Je me trouve très-heureux depuis que j'ai pris l'engagement de l'abstinence; car depuis, Dieu m'a fait la grâce de demeurer ferme contre la boisson, quoique j'aie été invité et sollicité, car dans notre pays les occasions ne manquent pas.

La pensée que Dieu me donne, qu'il vaut mieux lui obéir qu'aux hommes se présente souvent à mon esprit. Mon désir est que Dieu vous fasse prospérer dans cette nouvelle année, pour l'avancement de son règne, et que toutes les églises qui prêchent sa Parole connaissent que le Sabbat est le vrai jour du repos et que son avénement est proche.

UN monsieur de Suisse nous écrit:

D'une façon toute fortuite il m'est tombé entre les mains quelques numéros des SIGNES DES TEMPS. Votre journal m'intéresse, aussi veuillez avoir la bonté de m'en envoyer quelques numéros s. v. p. J'aimerais beaucoup avoir le discours complet de M. Gaussen sur le Souverain Pontife et l'Eglise Romaine. Je possède le numéro 76 des SIGNES, dans lequel se trouve une partie du très-remarquable discours de M. Gaussen, et je serais fort aise de posséder ce discours au complet. S'il vous était possible de m'envoyer un numéro de „La Tempérance" publiée à Paris par M. le Dr. Lunier, vous me feriez un bien grand plaisir; tous les jours nous sommes ici témoins des affreux ravages de l'ivrognerie, et les décès par suite d'abus des boissons alcooliques ont été tellement nombreux ces temps, que je suis effrayé à bon droit de cette affreuse lèpre.

Une personne de France nous écrit:

Depuis que je vous ai écrit, tout autour de moi demeure dans le même état, et chacun semble content de sa position. Si Dieu travaille dans des cœurs, il ne m'a pas donné de le connaître.

Quant à moi, je suis heureux et prends mon plaisir à garder les commandements de Dieu et la foi en son Fils, selon la connaissance qui m'a été donnée. Que Dieu soit béni à jamais de m'avoir ainsi appelé à sa vocation sainte. Qu'il vous bénisse dans l'œuvre que vous faites pour sa gloire, vous rende intelligent dans toute sa volonté et vous donne la force de l'accomplir en toute humilité.

Une autre personne écrit:

Quoique je sois justement dans le cas de ceux auxquels vous faites allusion dans votre lettre circulaire par ces mots: „Si vous aimez à lire notre journal mais que vous ne soyez pas dans une position à pouvoir le payer," etc., il m'aurait pourtant été impossible d'agir autrement que je ne le fais en ce moment, c'est-à-dire de vous prier d'agréer les timbres-poste figurant les modestes cinq francs que je vous envoie ci-joints, pour l'abonnement pendant l'année qui vient de commencer, à votre journal LES SIGNES DES TEMPS.

De cette petite lettre circulaire émane tant de bonté, que j'en ai été profondément émue; j'y ai rencontré cet immense désir de faire le bien à tous et partout, désir que, hélas! je crois être aussi sublime que rare.

# Ecole du Sabbat.

## LEÇONS SUR L'HISTOIRE DU NOUVEAU TESTAMENT.

### *LEÇON XXXIV.*

PARABOLE DU SEMEUR.

1. QUI est-ce qui vint pour entendre Jésus, lorsqu'il eut recommencé à prêcher au bord du lac? Marc 4:1; Luc 8:4.
2. Pendant qu'il enseignait le peuple, dans quelle position Jésus se plaça-t-il pour que tous puissent le voir et l'entendre?
3. Quelle méthode d'enseignement employa-t-il principalement? Mat. 13:3; Marc 4;2.
4. Quelle est la première de ces paraboles racontées par les évangélistes?
5. Quels sont les quatre espèces de terrain sur lesquelles tomba la semence?
6. Qu'arriva-t-il de la semence tombée le long du chemin?
7. Comment la semence qui tomba dans un endroit pierreux poussa-t-elle?
8. Dites ce qu'il arriva de celle qui tomba parmi les épines.
9. Décrivez la fécondité de celle qui tomba dans un bon terrain.
10. Quelle remarque fit Christ lorsqu'il eut fini la parabole? Luc 8:8.
11. Lorsqu'il eut renvoyé la foule, quelle question ses disciples lui firent-ils? Mat. 13:10; Marc 4;10.
12. Quelle réponse leur fit-il? Mat. 13:11.
13. Pourquoi était-il nécessaire que la plupart reçussent la vérité par des images frappantes, tirées des circonstances familières de la vie de chaque jour? Mat. 13:13.
14. Quelle prophétie était ainsi accomplie? Vers. 14.
15. Comment cette prophétie montre-t-elle que le peuple serait indifférent à la vérité et peut-être peu désireux de l'apprendre?
16. Quelle anxiété se manifesta-t-il au sujet de la parabole du semeur? Luc 8:9.
17. Qui est-ce qui questionna Jésus à ce sujet? Marc 4:10.
18. Comment leur parla-t-il avant d'expliquer la parabole? Marc 4:13.
19. Que représente la semence? Luc 8:11
20. Dites l'expérience des gens représentés par le bord du chemin. Mat. 13:19; Marc 4:15; Luc 8:12.
21. Faites le récit de ceux qui sont représentés par le terrain pierreux.
22. Dites ce que représente l'accroissement de la semence parmi les épines.
23. Quels sont ceux qui sont représentés par la bonne terre?
24. Par quelle image Jésus montra-t-il la folie de ceux qui essaient de cacher la vérite ou l'amour de Dieu? Luc 8:16.
25. Que dit-il à l'égard de la révélation des secrets? Vers. 17.
26. Quel avertissement frappant donna-t-il alors?

### *LEÇON XXXV.*

PARABOLE DE L'IVRAIE ET AUTRES PARABOLES.

1. Par quelle parabole notre Seigneur montre-t-il que les justes et les méchants doivent vivre ensemble sur la terre, jusqu'à la fin du monde? Mat. 13:24.
2. Quelle mauvaise herbe apparut-t-il parmi le bon grain?
3. Quand les serviteurs la découvrirent, quelle question firent-ils au maître? Vers. 27.
4. Comment leur répondit-il?
5. Que lui demandèrent-ils alors? Vers. 28.
6. Pourquoi ne voulait-il pas qu'ils arrachassent l'ivraie?
7. Que recommanda-t-il de faire?
8. Que devra-il être fait au temps de la moisson?
9. Pourquoi leur donna-t-il d'autres paraboles?
10. Raconter la parabole renfermée dans Marc 4:26-29?
11. A quoi compare-t-il ensuite le royaume de Dieu? Mat. 13;31.
12. Comment décrit-il la croissance de la plante de moutarde?
13. De quelle manière ceci représente-t-il le royaume des cieux?—Cela montre comment les grâces célestes peuvent être cultivées jusqu'à ce qu'un caractère propre pour le royaume de Dieu soit formé.
14. Par quelle autre parabole explique-t-il la même chose? Mat. 13:33.
15. Comment continua-t-il à les enseigner? Marc. 4:33, 34.
16. Quelle prophétie était ainsi accomplie? Mat. 13:35; Ps. 78:2.
17. Lorsqu'il eut renvoyé la multitude, qu'est-ce que les disciples lui demandèrent de faire?
18. Suivant l'explication du Sauveur, qui est-ce qui est représenté par le semeur?
19. Qui est représenté par le bon grain, et qui par l'ivraie?
20. Que représente le champ?
21. Qui est l'ennemi?
22. Que représente la moisson?
23. Qui sont les moissonneurs?
24. Comment le sort des méchants est-il montré par l'assemblage et la destruction de l'ivraie?
25. Quelle sera la condition finale des justes?
26. Comment le royaume des cieux est-il représenté dans Mat. 13:44?
27. Comment est-il représenté aux versets 45 et 46?
28. Qu'est-ce que ces deux paraboles semblent enseigner?—Que nous pouvons bien renoncer à toutes choses pour le royaume de Dieu.
29. Quelle similitude Jésus prononça-t-il ensuite? Vers. 47, 48.
30. Comment cette similitude est-elle expliquée? Vers. 49, 50.
31. Quelle question Jésus fit-il à ses disciples? Vers. 51.
32. Que dit-il de tout docteur qui est bien instruit de ce qui regarde le royaume des cieux? Vers. 52.
33. Lorsque Jésus eut prononcé ces similitudes, que fit-il?

---

**Un Procès en Hérésie, en 1882.** Mémoire par Charles Byse, pasteur de l'Eglise Libre de Bruxelles, 36 pages. Prix: 50 cent. Bruxelles, chez l'auteur, 47 rue du Prince Royal, et chez le Concierge.

Cet ouvrage est de nature à intéresser vivement tous les amis de la liberté religieuse de quelle dénomination qu'ils soient. M. Ch. Byse fut consacré pasteur de l'Eglise Libre de Bruxelles le 1er mars 1880. Ses vues sur l'immortalité conditionnelle étaient parfaitement comprises par l'église dont il devint le pasteur et par la Société Evangélique à laquelle son église appartenait. Malgré cela, il fut élu à l'unanimité. Peu après, sa traduction d'un ouvrage de M. White, intitulé «La Vie en Christ», ayant été publiée plusieurs pasteurs l'accusèrent devant la Société Evangélique. Après cela, avec l'approbation du consistoire de son Eglise, il prêcha huit sermons sur le sujet de la fin des méchants. Le résultat en fut qu'il fut accusé d'hérésieet condamné; son église a été exclue de l'association des églises de Belgique. M. Ch. Byse a écrit une intéressante histoire de ce procès qui est très-digne d'être lue.

---

Pour Mme. Vve. Ribton—Mme. Michod frs. 5; A. M. O. frs. 3; Mme. Prato frs. 2; M. P. 75 cts. M. Badaut fr.

---

# NÉCROLOGIE.

L'Ennemi qui sera détruit le dernier, c'est la Mort. 1 COR. 15:26.

---

TINA MATTESON.—Nous avons la douleur d'apprendre la mort de la fille aînée de notre cher frère Matteson de Christiana. Tina souffrait depuis plusieurs mois de la consomption; elle s'endormit le 17 janvier.

Elle était d'un grand aide à son père dans la publication de son journal et sa perte est profondément sentie, tant dans son bureau que dans sa famille. Nous sympathisons de cœur avec la famille si douloureusement affligée, et ne pouvons que la recommander à Celui qui est la source de la vie, Jésus-Christ, qui viendra bientôt briser le sceau du sépulcre et réunir les siens dans les demeures d'un éternel repos.

# Les Signes des Temps

**Le Septième Jour est le repos de l'Eternel, ton Dieu.**

BALE (SUISSE), JANVIER 1883.


*SOMMAIRE.*


| | PAGE |
|---|---|
| **Articles Variés.**—Abrégé historique du Mahométisme | 97 |
| L'Agitation de la Mer | 98 |
| Va et ne pèche plus | 98 |
| UNE CONVERSATION concernant la DESTINÉE DE L'HOMME —Les Liens éternels | 100 |
| Action universelle de la Providence | 101 |
| Les Jours de Noé et les Derniers Temps. | 101 |
| L'Homme pillera-t-il Dieu? | 109 |
| **A la Jeunesse.**—La Tulipe noire | 102 |
| Aux Jeunes Gens. | 103 |
| **Articles des Rédacteurs.**—Semer et Moissonner | 104 |
| Zacharie le Prophète—Explication du Chap. VI, 1-8. —Les quatre Chariots et les Chevaux roux, noirs, blancs et tachetés cendrés | 104 |
| Pensées Critiques et Pratiques sur le Livre de Daniel —Expl. du Chap. XI, 23-26—Prophétie Littérale | 105 |
| L'Epître aux Galates—(Conversation) | 107 |
| La Tradition et la Bible | 108 |
| La Nouvelle Année | 112 |
| **Tempérance.**—Habitude de fumer | 110 |
| **École du Sabbat.**—Leçons sur l'Histoire du N.-T. | 111 |
| **Correspondance**—Extraits de Lettres. | 111 |
| **Nécrologie**—Matteson, Tina | 111 |
| **Notes.**—Mme Ribton—Avis—Avis à nos Lecteurs—Un Procès en Hérésie en 1882—La Tempérance—L'Evangile et le Monde—Errata | 111, 112 |


## LA NOUVELLE ANNÉE.

NOUS souhaitons que la nouvelle année puisse être pour tous les lecteurs de notre journal une année riche en bénédictions. S'il était en notre pouvoir de prévenir les afflictions et les calamités, elles ne frapperaient aucun homme; mais Dieu, dont la sagesse est infinie, juge qu'il vaut mieux que notre vie ne soit pas trop exempte de maux. Nous ne savons pas quels sont les deuils, les chagrins et les peines qui peuvent nous atteindre, car Dieu a sagement caché l'avenir à nos regards. Mais il nous a donné de précieuses promesses.

Il dit: «Je ne te laisserai point, je ne t'abandonnerai point.» Héb. 13:5. Et si les afflictions nous atteignent, il a dit: «Toutes choses concourent ensemble au bien de ceux qui aiment Dieu.» Rom. 8:28. Notre seul souci doit donc être de ne point pécher contre lui.

La nouvelle année nous portera vers la consommation de la courte période de notre vie. Quelques-uns d'entre nous ne verront point se terminer l'année présente. Ce fait devrait nous porter à la fidélité dans la cause de Christ. Alors, soit que nous mourions, soit que nous vivions, nous serons au Seigneur. Aucun homme n'a autant de raisons d'être dans la joie que le chrétien. Nous n'avons point ici de cité permanente; mais ceci est également vrai à l'égard de ceux dont l'unique trésor est sur la terre. Nous allons rapidement au-devant de notre éternel trésor, et ils sont enlevés avec une égale rapidité loin des choses qu'ils aiment. Cherchons à amener ces personnes au Fils de Dieu, afin qu'elles puissent éprouver combien c'est une chose précieuse de consacrer sa vie à son service.

Nous réitérons notre invitation à tous nos lecteurs de nous prêter leur concours cette année encore. LES SIGNES continueront, comme par le passé, de proclamer la prochaine venue de notre Seigneur et d'appeler l'attention sur la grande œuvre de préparation qui doit se faire dans chacun de nos cœurs, en vue de cet avénement. Nous espérons rendre notre journal digne d'être lu par des milliers de personnes, et nous prions chacun de nos lecteurs d'inviter ses amis à lire LES SIGNES DES TEMPS. Nous demandons également qu'on nous envoie beaucoup d'adresses, afin que nous puissions adresser des numéros spécimens à des milliers de personnes.

**Errata.**—Dans notre numéro de décembre, dans l'article sur la prophétie de Zacharie, le nombre des Juifs transportés à Babylone fut indiqué sur l'autorité de Jérémie 52: 28–30, comme étant de 4,600. Mais il est d'autres années encore où les Juifs furent transportés à Babylone. Dans l'une d'elle, 10,000 d'entre eux furent emmenés. 2 Rois 24:14. Mais tous ceux qui ont été emmenés captifs, pris ensemble, ne furent qu'un bien petit reste de la nation.

**Madame Ribton.**—Nous avions exprimé notre espoir que le gouvernement anglais interviendrait en faveur de Mme veuve Ribton et obligerait le gouvernement égyptien à faire réparation pour le meurtre du Dr. Ribton et pour la perte de la fortune appartenant à sa veuve. Nous regrettons de devoir dire que le gouvernement anglais refuse d'intervenir dans ce cas, quoique les faits soient très-connus. Madame R. nous écrit qu'on l'a frustrée d'une somme d'argent assez élevée, appartenant de droit à une petite fille qu'elle a adoptée et qui est celle d'un de nos frères assassinés avec le Dr. Ribton. Il nous est pénible d'ajouter que Mme Ribton et sa fille Nina sont d'une faible santé, et que c'est dans de telles circonstances que Madame R. a l'intention d'aller à Alexandrie faire un appel personnel auprès du Khédive. Le prophète Ezéchiel représentait, il y a bien longtemps, le gouvernement d'Egypte comme étant le grand crocodile du Nil. Ezéch. 29:2,3. C'est en vain qu'on cherche d'obtenir justice dans ce pays-là. Le Psalmiste dit: «Heureux celui qui se conduit sagement envers l'affligé! L'Eternel le délivrera au jour de la calamité.» Ps. 41:2

*AVIS.*—Nous sommes à même de fournir tous les numéros des SIGNES DES TEMPS, depuis le commencement, en parfait état. Les quatre premiers volumes sont mis ensemble, contiennent une table générale des matières et forment ainsi un volume complet, prêt à être relié. Les deux années qui suivent sont aussi réunies et se terminent également par une table des matières. Les volumes 5 et 6 ont autant de pages que les quatre premiers. Comme notre journal se compose d'articles ayant rapport à d'importants sujets bibliques, nous avons pensé bien faire d'en former des volumes complets et prêts à relier. Nous offrons ces volumes à trois francs le volume, ne détaillant pas les quatre premiers. Nous offrons de même les volumes 5 et 6 pour le prix de six francs. Pour favoriser les personnes qui n'en désirent qu'un volume séparé, nous offrons de leur envoyer des exemplaires qui ont déjà été pliés pour l'expédition, au prix réduit de deux francs le volume.

**La Tempérance,** Bulletin de la Société Française de Tempérance; Association contre l'Abus des Boissons Alcooliques.

Nous avons reçu le quatrième numéro de ce bulletin trimestriel pour l'année 1882. En voici le sommaire:

«Modifications que subit l'alcool introduit dans l'économie, par M. le Dr. Joillet; Séances du Conseil du 3 novembre et du 6 décembre. Chonique de l'alcoolisme. Documents Français. Documents étrangers. Documents Statistiques. Documents divers.

Nous donnons ci-dessous les deux derniers paragraphe du ce numéro, espérant produire plus tard en entier l'article d'où ils sont tirés:

«Les statistiques calculent le nombre de veuves et d'orphelins que peut faire l'ivrognerie, le nombre de suicides ou d'incendies qu'elle peut causer. Mais qui fera le compte des idées fécondes qu'elle a pu étouffer dans des esprits où elles auraient germé peut-être? Qui fera le compte des enfants rachitiques, malsains, inutiles ou nuisibles qu'elle a jetés dans le monde, comme des éléments mauvais ou des non-valeurs? Qui appréciera le dommage causé à l'humanité dans son ensemble par ce vice qui affaiblit les facultés intellectuelles, détruit le sens moral et ruine le corps par-dessus le marché? Qui calculera le nombre de pas en avant qu'il a empêchés sur la route universelle du progrès?

«C'est un sinistre démon que celui-là. Et ce n'est pas seulement en Amérique, mais en France et partout qu'il faudrait se liguer pour le terrasser. Car de tous les fléaux qui menacent l'avenir du monde, il est le plus redoutable, étant le plus tenace et le plus obstiné, et c'est vraiment de lui qu'on peut dire dans toutes les langues, en modifiant un mot célèbre: L'alcoolisme, c'est l'ennemi!»

☞ **Nous avisons nos Lecteurs** dont l'abonnement se termina en décembre que nous prendrons le remboursement avec le mois de février. Nous ferons de même pour nos nouveaux abonnés qui nous ont priés de prendre remboursement sur eux avec ce numéro.

**L'Evangile et le Monde,** par M. Grin, pasteur à Suchy (canton de Vaud). Prix de souscription: 4 frs. (la souscription close, le prix sera porté à 5 frs). L'auteur dit: Nous voudrions publier un premier volume, donnant un aperçu détaillé et complet de l'œuvre missionnaire, telle qu'elle existe aujourd'hui. Ce volume que nous intitulerions «l'Evangile et le Monde» serait la base de notre entreprise.»—Il se propose aussi de publier une «Revue Annuelle» de l'œuvre missionnaire et peut-être aussi un petit volume intitulé «Perles de la Mission». Nous souhaitons le succès à cette entreprise.


## CATALOGUE DES PUBLICATIONS FRANÇAISES.

**LA SOCIETÉ DES ADVENTISTES DU SEPTIÈME JOUR tient en vente les brochures et les traités suivants:—**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. | **Le Règne Millénaire.** (*†) | 16 pages | 10 cts. |
| 2. | **Le Second Avénement;** (*) Objet et Proximité de cet Evénement, et Manière dont il aura lieu. | 32 pages | 20 cts. |
| 3. | **Les Deux Trônes,** (*) représentant le Royaume de la Grâce et le Royaume de la Gloire. | 32 pages | 20 cts. |
| 4. | **Le Jugement,** (*) Ou les Enseignes de Daniel conduisant vers la Sainte Cité. | 16 pages | 10 cts. |
| 5. | **Le Sanctuaire de la Bible.** (*†) | 20 pages | 15 cts. |
| 6. | **Quel Jour Observez-vous et Pourquoi?** (*) | 8 pages | 5 cts. |
| 7. | **Explication de Matthieu XXIV,** Ou Signes frappants de la Seconde Venue de Christ. (Avec couverture) | 56 pages | 50 cts. |
| 8. | **Le Sabbat de la Bible.** (†) | 32 pages | 20 cts. |
| 9. | **Le Premier Message d'Apocalypse.** (†) | 16 pages | 10 cts. |
| 10. | **Le Second « «** | 16 pages | 10 cts. |
| 11. | **Le Troisième « «** | 32 pages | 20 cts. |
| 12. | **Perpétuité des Dix Commandements.** | 40 pages | 25 cts. |
| 13. | **Les Souffrances de Christ.** (*) | 32 pages | 20 cts. |
| 14. | **Les Deux Lois.** (*†) | 16 pages | 10 cts. |
| 15. | **La Loi et l'Evangile** | 16 pages | 10 cts. |
| 16. | **Le Sabbat dans la Prophétie** | 32 pages | 20 cts. |
| 17. | **La Vérité Présente.** (*) | 24 pages | 15 cts. |
| 18. | **L'Esprit de Prophétie.** (*) | 16 pages | 10 cts. |
| 19. | **Le Mémorial du Créateur** | 16 pages | 10 cts. |
| 20. | **Le Salut par Christ** | 16 pages | 10 cts. |
| 21. | **Christ dans l'Ancien Testament.** | 16 pages | 10 cts. |
| 22. | **Pouvons-nous Savoir?** (*†) | 8 pages | 5 cts. |
| 23. | **L'Avénement de Christ,** sa Nature et la Purification du Sanctuaire | 48 pages | 30 cts. |
| 24. | **Le Septième Jour.** | 8 pages | 5 cts. |
| 25. | **La Fin est-elle Proche?** (*) | 8 pages | 5 cts. |
| 26. | **Le Sabbat de l'Eternel.** (*†) | 16 pages | 10 cts. |
| 27. | **L'Homme est-il Immortel?** (*†) | 8 pages | 5 cts. |
| 28. | **Le Serpent d'Airain,** ou le Salut par Christ | 16 pages | 10 cts. |
| 29. | **La Septième Partie du Temps,** etc. | 32 pages | 20 cts. |

Les traités marqués d'un **astérisque** (*) sont aussi imprimés en **allemand**, et ceux qui sont marqués d'une **croix** (†) sont imprimés en **italien.**

☞ **Adresser** (franco): M. J.-N. ANDREWS, Bureau des **Signes des Temps,** Bâle (Suisse.)